



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

RAPPORT DE GESTION

Budget Exécuté 2021

(Projet soumis à l'Assemblée Générale du vendredi 20 Mai 2022)

2021

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
Partie I : ANALYSE DES DONNEES CCI	3
1 - Résultats de la CCI en k€	3
2 - Soldes intermédiaires de gestion de la CCI	7
3 - Analyse des ressources et des dépenses.....	8
4 - Fonds de roulement en k€.....	10
5 - Investissements	11
Partie II : NORME 4.9 – CUBE	12
Mission A : Appui aux entreprises	13
A01 - Formalités / CFE	14
A02 - Création transmission reprise	16
A03 - Développement international	20
A04 - Innovation numérique.....	22
A05 - Développement durable/environnement.....	25
A06 - Développement des réseaux et filières pour les entreprises.....	29
A07 - Développement commercial, financement.....	32
A08 - Information économique	35
AE0 - Pilotage et support opérationnel de la mission Appui aux entreprises	38
Mission B : Formation/Emploi	40
B01 - Apprentissage	44
B02 - Formation initiale hors apprentissage.....	51
B03 - Formation continue	53
B05 - Découverte – orientation professionnelle	56
Mission C : Appui aux territoires/Gestion d'équipements	59
C01 - Promotion et aménagement du territoire	60
C02 - Quai sablier.....	62
C10 – Service locatif.....	63
Mission D : Représentation des entreprises auprès des pouvoirs publics	65
D01 - Mission consultative territoriale	66
Mission E : Fonctions supports et institutionnelles	66
Allocation des ressources fiscales en fonction des missions clients de la CCI	69
TFC affectée après répartition des services supports	70

INTRODUCTION

Le budget exécuté 2021 est celui qui vient conclure un mandat de 5 ans (2016 à 2021). La CCI, ses élus et ses collaborateurs, ont été confrontés à de nombreux enjeux en s'adaptant constamment :

- Réforme de l'Etat et de ses opérateurs notamment dans le domaine du développement économique,
- Nouvelle réforme du réseau des CCI et baisse brutale des ressources fiscales affectées (division par 2 de la Taxe pour frais de CCI) dont près d'un million d'euro pour cette seule année 2021,
- Réforme structurelle de la formation professionnelle et notamment de l'apprentissage,
- Crise sanitaire sans précédent et mise en place d'amortisseurs massifs économiques et sociaux
- Déploiement d'un plan de relance volontariste et d'investissements structurants
- Accélération de la prise en compte des impacts du changement climatique et stimulation des nouveaux modèles économiques bas carbone.

Ce budget s'inscrit dans la continuité du Budget primitif 2021 adopté en novembre 2020 et du Budget rectificatif 2021 adopté en octobre 2021. Le présent rapport de gestion revient sur les principaux écarts mesurés. Il permet de constater la très forte dynamique liée à la formation professionnelle et son poids dans l'activité de la CCI. Il souligne par ailleurs l'adaptation continue des activités de la CCI dans le contexte de la crise sanitaire et du plan de relance en lien avec les orientations gouvernementales et du réseau des CCI sous l'impulsion de CCI France.

Très fortement positionnée depuis des années sur l'accompagnement des grandes mutations des entreprises (à travers des programmes d'actions autour de l'économie circulaire, l'écoconception, la digitalisation, l'écologie industrielle et territoriale, l'efficacité énergétique, le commerce du futur, l'industrie 4.0...), elle aura également consolidé sa démarche en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE), en renouvellement pour 3 ans en juillet 2021 son LABEL LUCIE (Iso 26000).

Au cœur de son écosystème, les élus et collaborateurs ont encore intensifié leurs engagements pour accompagner les entreprises prises dans la tourmente de la crise du COVID-19, pour anticiper et déployer des plans de relance volontariste en parfaite complicité avec l'Etat et les collectivités locales.

L'évolution la plus marquante de ce budget est à noter dans le domaine de la formation professionnelle. La CCI a su s'inscrire parfaitement dans le cadre profondément remanié de la formation et conforter son positionnement d'organisme leader sur son territoire tant en formation continue que dans le domaine de l'apprentissage. Après 2 ans de forte croissance des effectifs de son CFA, la rentrée 2021 s'inscrit dans cette même dynamique avec plus de 3600 alternants. La CCI a obtenu en février 2021 la certification Qualiopi sur l'ensemble de ses 4 champs d'intervention (apprentissage, formation continue, VAE et Bilan de compétence).

Aussi, le mandat se termine sur une belle dynamique et permet à la CCI d'afficher des fondamentaux économiques et sociaux particulièrement solides.

En novembre 2021, une nouvelle équipe, **présidée par Matthieu BILLIARD**, benjamin des présidents de CCI métropolitaines, est arrivée aux responsabilités pour la période 2021 / 2026.



L'impulsion est donnée autour des orientations suivantes qui se traduisent par 5 commissions de travail :



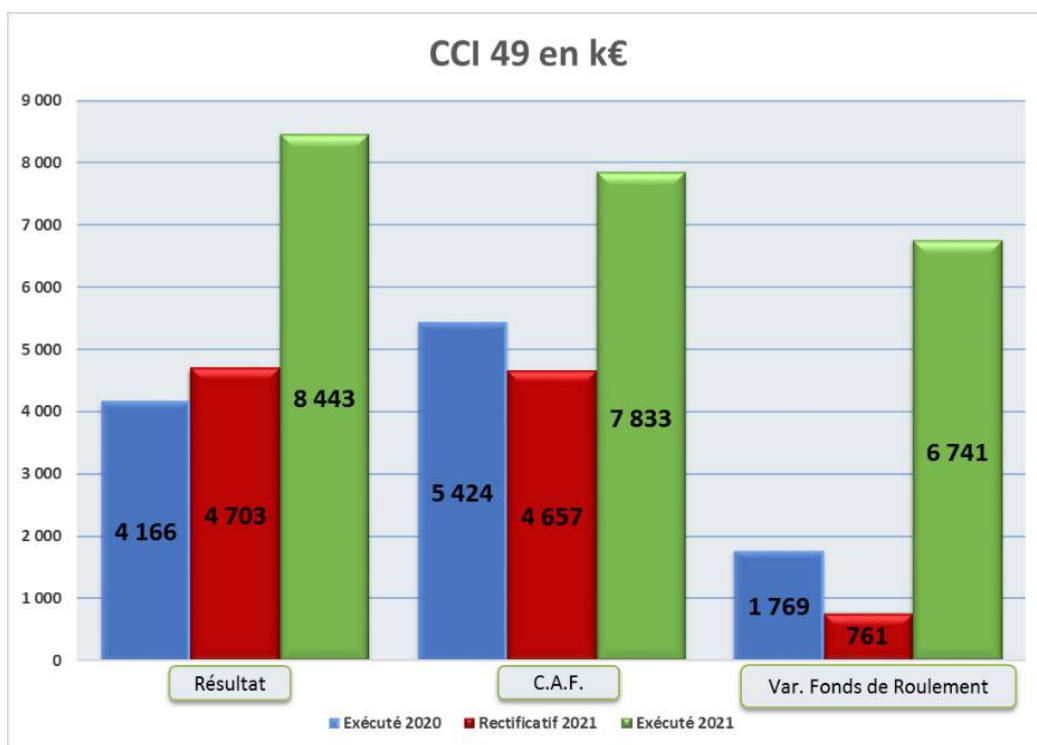
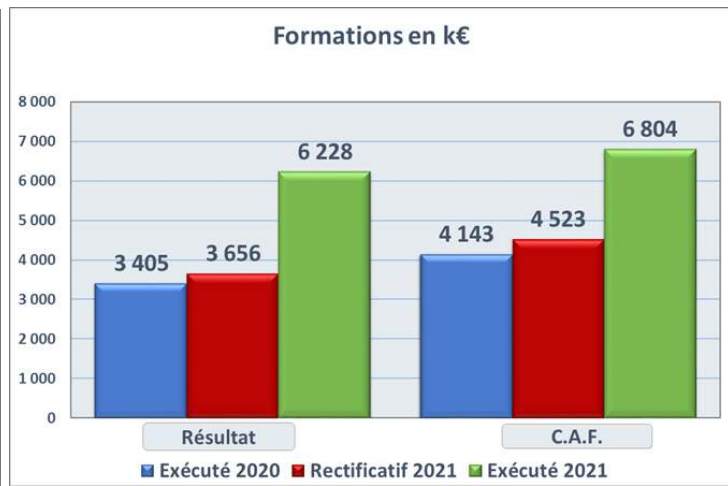
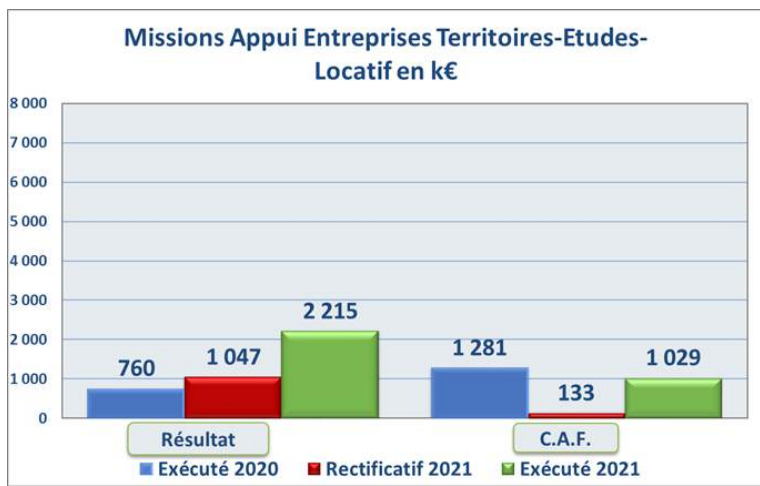
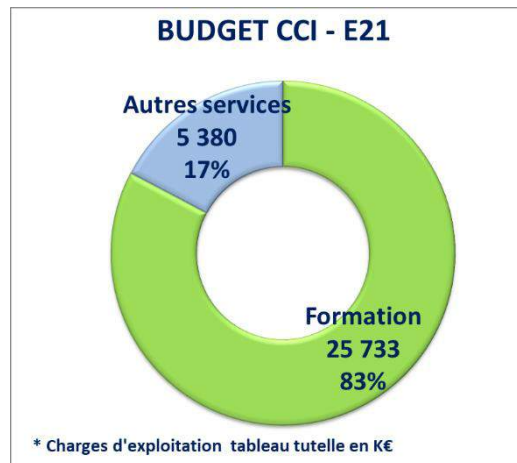
Ces orientations thématiques s'articulent également autour d'une animation territoriale renforcée dans le cadre des conseils territoriaux qui sont calqués sur les périmètres des intercommunalités du Maine et Loire. La feuille de route de la nouvelle mandature sera construite durant le 1^{er} semestre 2022 en lien avec les orientations de CCI France et de la CCI des Pays de la Loire. Elle sera aussi enrichie des attentes des différents partenaires ; l'Etat, le Conseil Régional et les collectivités. Sa traduction financière se retrouvera dès le Budget rectificatif 2022 et bien évidemment à l'occasion du Budget primitif 2023. Tous les deux seront adoptés au plus tard en novembre 2022.

Partie I : ANALYSE DES DONNEES CCI

1 – Résultats de la CCI en K€

La CCI articule son activité autour de deux domaines d'activité stratégiques :

Les missions régaliennes et d'appui d'un côté et la formation professionnelle de l'autre. Ces deux missions sont très complémentaires et contribuent plus que jamais à la performance globale des entreprises dans une logique de parcours.



FORMATION

Le secteur Formation au sein de la CCI de Maine et Loire représente 83% de l'activité notre structure, elle se regroupe en deux sous-secteurs, le Centre de Formation Apprentissage et la Formation continue, professionnelle, étudiante et conventionnée :

- Le CFA a bénéficié d'une très belle dynamique pour cette rentrée 2021/2022 de +5% avec 3 200 apprentis, une facturation moyenne des couts contrat ajusté à +7 % de nos estimatifs. La région des Pays de la Loire a confirmé son soutien au CFA et à nos apprentis par l'apport de subventions aux classes de faibles effectifs et de soutien aux jeunes (non budgété). Les charges ont été ajustées à la croissance d'activité. **Le CFA présente un résultat bénéficiaire de 5 799 K€.**

Plusieurs demandes de co-financement sur des investissements du CFA ont été acceptés par des OPCO, ces projets sont en cours de réalisation.

Exécuté 2021 - CFA -

INDICATEURS FINANCIERS en k€	Exécuté 2019	Exécuté 2020	Rectificatif 2021	Exécuté 2021
RESSOURCES D'EXPLOITATION	18 829	22 431	24 499	26 555
FRAIS DE PERSONNEL	10 398	10 949	11 477	11 571
RESULTAT DE L'EXERCICE avant affectation TFC	46	3 350	3 652	5 799

- La **Formation continue et initiale** retrouve son niveau de résultat de 2019 sur 2021. Nous avons repris une activité soutenue sur la fin d'année 2021. Les transferts des contrats de professionnalisation vers les contrats d'apprentissage a été moins forte que prévu à nos budgets, alimentant l'activité de la formation continue.

Exécuté 2021 - FORMATION CONTINUE -

INDICATEURS FINANCIERS en k€	Exécuté 2019	Exécuté 2020	Rectificatif 2021	Exécuté 2021
RESSOURCES D'EXPLOITATION	4 703	3 701	3 528	4 176
FRAIS DE PERSONNEL	3 118	2 780	2 639	2 810
RESULTAT DE L'EXERCICE avant affectation TFC	379	55	4	429

AUTRES SERVICES

- Missions d'Appui aux entreprises, aux territoires, Etudes et Publications :**

Sur la base de la feuille de route de la mandature réaffirmée par les membres du Bureau de la CCI en août 2020, il a été souligné la volonté de poursuivre et renforcer les axes « accompagnement aux mutations numériques et écologiques des entreprises ». De nouvelles actions cofinancées ont été réalisées sur cette période. La sortie progressive de la crise sanitaire a permis une reprise d'activité et des manifestations sur 2021 (Grande aventure d'entreprendre, International Week, Nuit de l'Orientation, Folles Journées pour Entreprendre...). Cette période a accéléré le recours aux outils digitaux pour accompagner les entreprises et animer les événements organisés par la CCI, voir en mode hybride.

La reprise d'activité est conforme à nos prévisions budgétaires, avec +26 % de N+1. Par ailleurs, fortement mobilisé auprès des entreprises, nous avons renforcé nos équipes, pour le déploiement du plan de relance national notamment sur les actions *d'accompagnement relance numérique, Commerce Ecologie, Commerce Multi activité, Réindustrialisation, Décarbonation dans l'Industrie, Hydrogène, Tourisme - Sortie de crise, Insertion Prof Jeunes en Entreprise, AGEFICE, Entreprises en difficultés, la Transmission.*

Les missions d'appui aux entreprises, territoire et publications sont dépendantes à 63 % de la ressource fiscale.

Exécuté 2021 - Missions d'appui aux entreprises, aux territoires et publications -

INDICATEURS FINANCIERS en k€	Exécuté 2019	Exécuté 2020	Rectificatif 2021	Exécuté 2021
RESSOURCES D'EXPLOITATION	1 859	1 575	2 016	1 992
CHARGES EXTERNES EXPLOITATION	1 609	1 408	1 609	1 665
RESULTAT DE L'EXERCICE avant affectation TFC	-3 152	-3 185	-2 931	-2 901

- Locations**

Début 2021, la cession de l'hôtel consulaire de saumur à Saumur Val de Loire explique la baisse des ressources d'exploitation.

Exécuté 2021 - LOCATIONS -

INDICATEURS FINANCIERS en k€	Exécuté 2019	Exécuté 2020	Rectificatif 2021	Exécuté 2021
RESSOURCES D'EXPLOITATION	704	789	693	707
CHARGES EXTERNES EXPLOITATION	517	548	435	422
RESULTAT DE L'EXERCICE avant affectation TFC	44	111	130	147

- **Service Général**

Les ressources de ce service sont principalement constituées des quotes-parts de prise en charge des autres services dites « contributions inter-service ». En 2021 nous avons adapté nos règles de répartition en prévision des évolutions des normes du réseau consulaire.

Nos charges d'exploitation 2021 pour 3 125 K€, -8% de N-1, sont en dessous du budget prévisionnel.

L'année 2021 étant une année de renouvellement électoral pour les CCI (en novembre 2021), nos comptes sont impactés par cet exercice démocratique ; même si le niveau de dépenses a été inférieur à nos prévisions et aux dépenses engagées lors des dernières élections (en particulier vote exclusivement électronique).

La cession de l'Hôtel Consulaire de Saumur pour 1 300 k€ impacte notre résultat exceptionnel 2021 de 1 147 K€

Plusieurs travaux de rénovation ont dû être reportés ou finalisés sur 2022, notamment la poursuite de travaux de sécurité, la reprise des huisseries du bâtiment désormais loué à la Mission Locale Angevine, l'amphi de démonstration pour le campus de la gastronomie, ainsi que les participations au capital de deux financières ou l'acquisition de fonciers.

Nous avons mené des réflexions autour de la cession d'immeubles de la CCI et le réinvestissement sur les sites existants pour accompagner l'évolution des besoins. L'engagement de la cession des hôtels consulaires de Cholet et d'Angers devrait se concrétiser sur l'année 2022.

Le projet La F@brique est entré dans une phase plus active durant l'année 2021, pour matérialiser un engagement sur 2022.

Les fonctions supports sont mutualisées et optimisées (DSI, DRH) en s'appuyant de plus en plus sur une dynamique régionale, avec la CCIR et entre CCIT (principalement CCI 49 et 53 en ce qui nous concerne). Cette organisation est d'une part conforme au schéma régionale d'organisation des missions et de la feuille de route stratégique de la CCI des Pays de la Loire et d'autre part assure un bon niveau de performance globale, même si au regard de la croissance soutenue de l'activité elles peuvent apparaître comme très tendues.

Exécuté 2021 - SERVICE GENERAL -

INDICATEURS FINANCIERS en k€	Exécuté 2019	Exécuté 2020	Rectificatif 2021	Exécuté 2021
RESSOURCES D'EXPLOITATION	3 298	3 166	3 400	3 921
CHARGES EXTERNES EXPLOITATION	1 317	1 111	1 346	1 206
RESULTAT DE L'EXERCICE avant affectation TFC	-93	-61	928	1 932

2 – Soldes intermédiaires de gestion de la CCI

CCI 49 - Exécuté 2021 en k€

	Exécuté	Exécuté	Rectificatif	Exécuté	Ecart E21 / R21		Ecart E21 / E20	
	2019	2020	2021	2021	Valeur	%	Valeur	%
Ressources d'exploitation	29 231	32 111	33 540	36 290	2 750	8%	4 179	13%
TFC	3 513	3 885	2 908	3 024	116	4%	-860	-22%
Ressources propres	25 718	28 227	30 631	33 265	2 634	9%	5 039	18%
Ventes de marchandises et autres produits	7 672	5 040	5 461	6 481	1 020	19%	1 441	29%
Facturation OPCO / Subvention	18 046	23 186	25 170	26 784	1 614	6%	3 598	16%
<i>dont taxe d'apprentissage</i>	4 673	18	0	4	4		-14	-77%
Charges externes d'exploitation	7 563	7 405	8 740	8 280	-460	-5%	875	12%
Achats de marchandises	23	17	13	16	3	22%	-1	-4%
Autres achats et charges externes	7 205	7 127	8 449	7 975	-475	-6%	848	12%
<i>dont Honoraires partenariat</i>	1 137	1 821	2 011	2 083				
Autres charges	335	261	277	289	12	4%	28	11%
Valeur ajoutée	21 667	24 706	24 800	28 010	3 209	13%	3 303	13%
Impôts	369	366	357	350	-7	-2%	-16	-4%
Frais de personnel	18 798	18 788	19 456	19 574	119	1%	786	4%
<i>dont Personnel CDD CDI</i>	15 736	16 156	16 699	16 380	-319	-2%	224	1%
<i>dont Honoraires de formation</i>	1 803	1 663	1 755	2 178	423	24%	515	31%
<i>dont Vacataires</i>	1 286	1 054	1 106	1 114	8	1%	60	6%
<i>dont Paie Elu</i>	32	31	31	33				
<i>dont Intérimaires de remplacement</i>	5	19	0	5				
<i>dont Transfert de charges</i>	-63	-134	-135	-136	0	0%	-2	1%
Excédent brut d'exploitation	2 500	5 552	4 988	8 085	3 098	62%	2 534	46%
Reprise provisions et Amortissements	1 847	1 699	1 501	2 359	858	57%	659	39%
<i>dont réintégration de subvention équipement</i>	1 385	1 229	1 189	1 173	-16	-1%	-56	-5%
Dotations aux amortissements	2 690	2 361	2 464	2 292	-173	-7%	-70	-3%
Dotations aux provisions	272	512	42	482	440		-30	-6%
Résultat d'exploitation	1 386	4 378	3 983	7 671	3 688	93%	3 293	75%
Produits financiers	16	147	4	4	1	14%	-143	-97%
Charges / provisions financières	343	327	309	310	1	0%	-17	-5%
Résultat financier	-327	-180	-305	-305	0	0%	-125	69%
Résultat courant avant impôt	1 058	4 198	3 678	7 365	3 688	100%	3 168	75%
Produits exceptionnels	31	6	1 354	1 426	72	5%	1 420	
Charges / provisions exceptionnelles	43	1	279	300	21	7%	299	
Impôt sur les bénéfices	18	37	49	49	-1	-1%	12	32%
Résultat	1 028	4 166	4 703	8 443	3 740	80%	4 277	103%

3 – Analyse des ressources et des dépenses

➤ Au titre des ressources :

- **Recettes Fiscales :**

Notre ressource fiscale de **3 024K€**, en baisse de 860 K€ au regard de N-1, a été ajustée par rapport au prévisionnel de +116 K€.

- **Chiffre d'affaires (1) :**

Courant 2021, reprise sur l'ensemble des activités de la CCI, +1 020 K€ + 19% du prévisionnel.

Dont l'accroissement de la facturation du CFA sur des services associés (Self, entreprises, CNFPT, produits annexes) +752 K€

- **Subventions :**

Ajustement des cofinancements sur des actions d'appui aux entreprises et territoires en cohérence avec les charges engagées sur les actions.

En formation, reprise d'activité sur la formation continue, et adaptation aux effectifs des soutiens régionaux pour le CFA (réduction).

- **Ressource Publique - Facturation OPCO (1) :**

La facturation des contrats d'apprentis aux OPCO, estimée sur la base des coûts moyens France Compétence incluant un taux de rupture, a été ajusté au 31 décembre au cout réel par contrat (rattachement aux branches du jeune/contrat) entrainant une hausse de notre estimation de 7%.

Nous avons également bénéficié d'une croissance d'activité de 5% à la rentrée 2021/2022 et d'une contractualisation anticipée, il en résulte une réévaluation de notre prévisionnel de + 1 523 K€

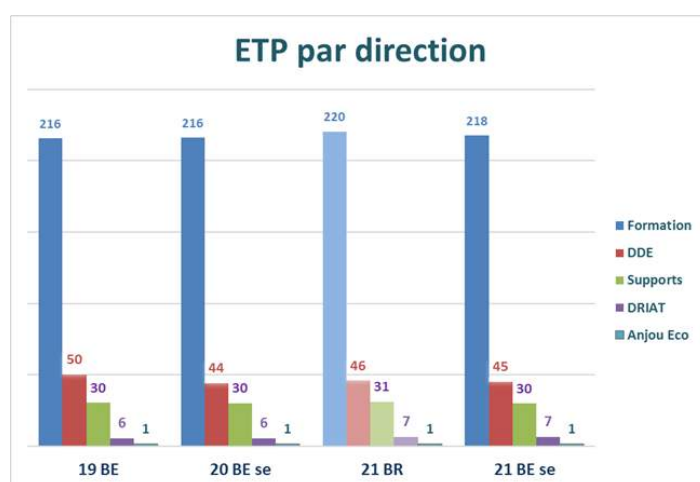
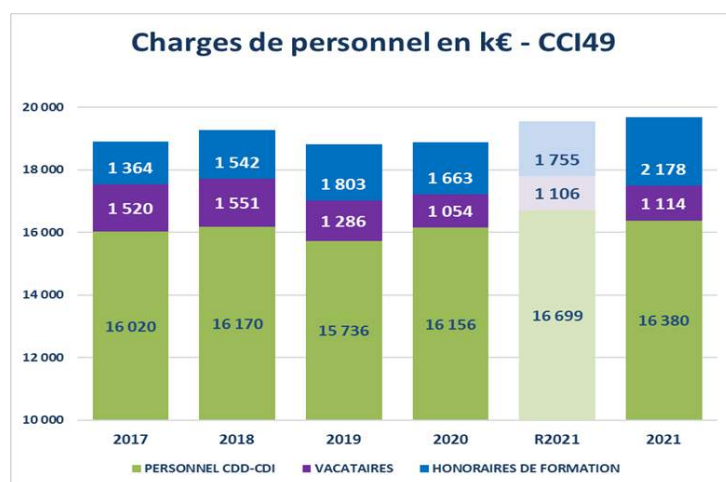
Le transfert des contrats de professionnalisation vers les contrats d'apprentissage reste soutenu mais toutefois un peu moins rapide que notre évaluation +201 K€

➤ Au titre des dépenses :

- **Frais de personnel et honoraires :**

Les frais de personnel sont constitués de la masse salariale CDD/CDI et Vacataire, ainsi que de l'intérim et des honoraires des prestataires de formation.

En dépassement de 1% par rapport au prévisionnel soit 119 K€, elle résulte de l'ajustement de la structure de formation nécessaire à la réalisation des enseignements (dont honoraires +426 K€/R21)



(1) Depuis la construction budgétaire de notre budget Primitif 2020, les réseaux des CCI et la DGEFP ont approfondi leur analyse du traitement comptable et fiscal de la facturation OPCO pour les apprentis et contrats de professionnalisation, décidant de traiter les flux de facturation en Ressources Publiques et non en Chiffres d'affaires ou Subventions, entrainant une modification de nos présentations budgétaires.

- **Charges de fonctionnement** : Après neutralisation des frais de formation des groupes en partenariat avec l'ESSCA, l'ESEO, compensés par un montant équivalent en chiffre d'affaires et en ressources publiques liées à la facturation OPCO (partenariats liés au développement de l'apprentissage dans ces Ecoles) nous retrouvons le niveau de charge des années précédant la crise sanitaire -229 K€ du budget exécuté de 2019.
- **Exceptionnel** :
La vente de l'hôtel consulaire de saumur produit un résultat exceptionnel de 1 147 K€
- **Investissements** :
Compte tenu de la crise sanitaire plusieurs projet d'investissement ont dû être finalisés ou reportés sur 2022.

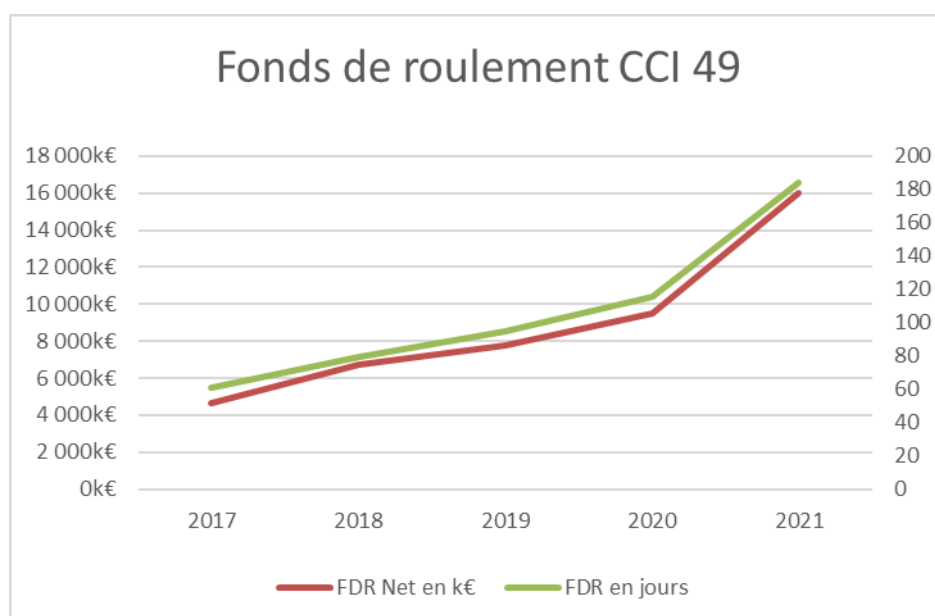
Le résultat courant avant impôt est de 7 365 K€, le résultat comptable est de 8 443 K€, et la capacité d'autofinancement est de 7 833 K€.

Le **résultat budgétaire** est de **6 741 K€**, il correspond à la variation du fonds de roulement brut.



4 – Fonds de roulement en K€

FONDS DE ROULEMENT en K€	EXECUTE 2021	
	Emplois	Ress.
FONDS DE ROULEMENT BRUT - EXECUTE 2020		9 595k€
Résultat de l'exercice		8 443k€
Dotations aux amort. et aux prov. - Réintégrations et reprises		-610k€
<i>Sous-Total C.A.F.</i>		7 833k€
Cessions ou réduction d'éléments d'actif		1 300k€
Subventions		205k€
Emprunts et cautions		88k€
Total Ressources		9 426k€
Immobilisations incorporelles et corporelles	2 267k€	
Immobilisations financières		
<i>Sous-Total Immobilisations</i>	2 267k€	
Remboursements d'Emprunts	418k€	
Total Emplois	2 685k€	
VARIATION DE FONDS DE ROULEMENT BRUT TOTAL*		6 741k€
FONDS DE ROULEMENT BRUT		16 335k€
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		334k€
FONDS DE ROULEMENT NET		16 001k€
soit en nombre de jours		184



5 – Investissements

INVESTISSEMENTS EXECUTE 2021 : 2 267 k€



PC / LOGICIEL / AUDIOVISUEL
554 k€

dont 67 k€ : nouvelle filière informatique à Saumur



TERRAINS
Reporté



AGENCEMENTS ET TRAVAUX
1 474 k€



DONT :

- Aménagement 1er étage Aile est CPC :
- Menuiseries MLA :
- PPMS :
- Aménagement Amphi Cholet :
- Aménagement SELF



MATERIEL PEDAGOGIQUE
206k€



MOBILIER
33 k€



INVESTISSEMENTS FINANCIERS
Reporté

897 k€
192 k€
98 k€
93 k€
65 k€

**Les subventions d'investissement s'élèvent à 205 k€
(dont OPCO : 148 k€ et Région : 57 k€)**

Partie II : NORME 4.9 - CUBE

Dans le cadre de la réforme des CCI (loi de juillet 2010) il a été prévu l'élaboration d'un cadre de référence commun au réseau en matière d'organisation budgétaire, comptable et financière des CCI :

- Pour associer les objectifs d'efficacité et d'économie du réseau avec ceux de la tutelle
- Et concilier une nécessaire homogénéisation des pratiques avec la diversité des situations

La norme 4.9 de la comptabilité analytique du réseau a été adoptée par les AG de CCI France des 21/06/2011 et 22/11/2011 et approuvée par la tutelle et le Ministère du budget.

Les budgets et les comptes des établissements du réseau sont divisés en missions (A, B, C, D, E), subdivisées elles-mêmes en programmes (A01 à AE0, B01 à B05, C01 à C10, D01 et E01 à EZ0), constituant la nomenclature analytique commune obligatoire du réseau des CCI.

Les actions de chaque programme sont déclinées librement au niveau de chaque établissement du réseau.

L'objectif de ces divisions et subdivisions est de fournir aux élus, aux pouvoirs publics et aux tiers intéressés des informations homogènes sur l'exercice des missions des établissements du réseau et sur l'utilisation des ressources qui y sont affectées.

Conformément à l'article R 712-19 du code de commerce, cette nomenclature et ces indicateurs de référence constituent des normes d'intervention du réseau, adoptés par l'Assemblée Générale de CCI France et approuvés par la tutelle ainsi que par le Ministère du budget.

Les indicateurs par mission et par programme sont collectés et agrégés sur un outil commun : **le Cube**.

Le principe est d'affecter directement aux programmes le maximum de charges et produits possibles.

Les programmes des pilotages et support opérationnel de chaque mission (AE0, BE0, CE0, DE0) ainsi que les fonctions supports et institutionnelles (mission E, à l'exception de deux programmes E03 et EZ0) sont isolés dans un premier temps, puis répartis dans un second temps, selon des clés de répartition.

Le 28 janvier 2020, l'assemblée générale de CCI France a décidé de modifier l'intitulé et la définition des programmes de la norme 4.9 et de modifier la liste et la définition des indicateurs d'activité et de performance pour tenir compte du contrat d'objectif et de performance (COP) et des conventions d'objectifs et de moyens (COM) que les CCI ont signé avec le gouvernement courant 2019.

Par conséquent, la CCI de Maine et Loire a retravaillé la présentation de son budget rectifié et de ses comptes exécutés afin d'être en conformité avec cette nouvelle présentation.

Les principales évolutions de la norme 4.9 concernent la création de deux nouveaux programmes :

- A06 pour le développement des réseaux et filières pour les entreprises
- A07 pour le développement commercial, et le financement

Dans la précédente version de la norme 4.9, les programmes A06 et A07 étaient consacrés aux actions collectives et individuelles à destination des entreprises et non rattachables à d'autres programmes. Désormais, les actions collectives et individuelles ont été redistribuées par thématique dans les autres programmes.

Mission A

Tout au long du cycle de vie de l'entreprise, la CCI intervient pour aider le créateur d'entreprise à monter son projet et à se lancer, simplifier les formalités, aider le chef d'entreprise à développer son affaire, favoriser l'innovation et la compétitivité des entreprises, prévenir les défaillances d'entreprises et aider le chef d'entreprise lorsqu'il rencontre des difficultés, faciliter la mise en réseaux, accompagner la transmission (ou la reprise) d'une entreprise, etc.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectif 2021	Exécuté 2021	Rectif 2021	Exécuté 2021
91%	91%	60%	62%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Les programmes d'actions associés :

- A01 - Formalités
- A02 - Création transmission reprise
- A03 - Développement international
- A04 - Innovation et numérique
- A05 - Développement durable / environnement
- A06 - Développement des réseaux et filières pour les entreprises
- A07 - Développement commercial, financement
- A08 - Information économique
- AE0 - Pilotage et support opérationnel de la mission Appui aux entreprises

Fonctionnement :

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A01	11	7,0	480	415	65
A02	18	9,7	278	635	-358
A03	2	0,8	41	102	-61
A04	17	7,5	223	584	-362
A05	10	6,8	395	510	-114
A06	20	3,9	149	479	-329
A07	7	3,2	67	239	-172
A08	12	7,2	179	611	-432
A0E	6	2,4	17	232	-215
Sous-total Mission A	103	48,5	1 829	3 807	-1 978
Rappel Rectificatif 2021	103	49,5	1 859	3 895	-2 036

Appui aux entreprises

A01 - Formalités

Elu référent : Hervé FILLON

Animateurs du programme : Christophe HOUEIX
Gaëlle ERISSE

DESCRIPTIF

Les formalités sont au cœur de la mission de service public de la CCI, établissement public administratif de l'Etat. Ainsi, les chefs d'entreprise accèdent aux services suivants au sein des 3 agences territoriales :

- Le Centre Formalités des Entreprises – CFE
- La délivrance des cartes des professionnels de l'immobilier
- La délivrance des cartes des commerçants non sédentaires
- Les visas à l'international
- Le point accueil Agéfice
- Les conventions mini-stage
- La délivrance des cartes de courtiers et vins spiritueux



% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectif 2021	Exécuté 2021	Rectif 2021	Exécuté 2021
2%	3%	14%	18%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

- Participation aux travaux de mise en œuvre de la future plateforme de dématérialisation des formalités d'entreprise qui remplacera les CFE à partir de 2023 (cf. art 1 et 2 de la Loi PACTE) :
 - Relecture des projets de décret d'application notamment sur le positionnement des réseaux consulaires sur les missions d'assistance et d'accompagnement.
 - Validation de l'offre d'assistance : contenu, financement, organisation pratique du service au niveau national
 - Création d'une offre d'accompagnement nationale tarifée
 - Préparation des équipes CFE à l'évolution du métier
- Ouverture d'une plateforme nationale de dématérialisation des cartes professionnelles (cartes de commerçant non sédentaires et cartes d'agent immobilier) via CCIwebstore.
- Mise en place des formalités relatives à la délivrance des cartes de courtiers en vins et spiritueux par délégation de CCI France (en partage avec CCI R Bourgogne Franche-Comté) avec l'organisation des jurys en lien avec les fédérations professionnelles concernées. Le jury Saumurois de juin intégrait une élue CCI49. En 2021, 247 formalités ont été traitées.
- Augmentation du nombre de conventions mini-stage (688 conventions contre 522 en 2020)

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
A01	AMBULANTS	Nadège LARDIER Bruno PELERIN Antoine MERLET
	CARTES AGENTS IMMOBILIERS	
	CFE	
	CHAMBERSIGN	
	CONVENTIONS MINI-STAGES	
	FORMALITES EXPORT	
	AGEFICE	Gaëlle ERISSE
	ANIMATION METIER FORMALITES	
	ENREGISTREMENT DES CONTRATS	
	MISSION CCI France	
	ANIMATION METIER FORMALITES	

BUDGET ASSOCIE – FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A01	11	7,0	480	415	65
Rappel Rectificatif 2021	11	6,5	449	373	77

Appui aux entreprises

A02 – Création, transmission, reprise

Elus référents :

Philippe COUGE - Entrepreneuriat
Véronique LEFEVRE-TOUSSAINT - Transmission

Animateurs de programme :

Christophe HOUEIX
Nadège LARDIER
Pascal RANCHOUX

DESCRIPTIF

Accompagner et qualifier les porteurs de projet à chaque étape de la création et de la reprise d'entreprise en collaboration avec les partenaires compétents, et assurer un suivi post-crédation à trois ans, c'est l'objet de ce programme d'actions.

Côté transmission, l'axe prioritaire est la sensibilisation des cédants à l'anticipation de la transmission de leur entreprise, la détection des entreprises transmissibles, avec l'appui des acteurs locaux impliqués pour pérenniser le tissu économique.

Positionner sur le plan stratégique et politique la CCI comme ensemble d'expertises et de compétences en intégrant sous la marque MCTE, les autres chambres consulaires, dans le périmètre et en associant les territoires à la gouvernance et à l'action.

Assurer un lobbying et une influence auprès des territoires et des collectivités sur la promotion de l'entrepreneuriat.

Être un coordinateur des politiques publiques en matière d'entrepreneuriat.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectif 2021	Exécuté 2021	Rectif 2021	Exécuté 2021
16%	19%	58%	69%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

Actions spécifiques sur la « transmission-reprise » issues des groupes projets élus :

- Information & sensibilisation dans le magazine ANJOU ECO, page dédiée à chaque numéro sur la transmission d'une entreprise (témoignage cédant et repreneur) avec un encart « agenda » pour mettre en avant les actions sur cette thématique
- Événementiel annuel traitant de la thématique (témoignages cédants & repreneurs lors des Folles Journées pour Entreprendre)
- Organisation séminaire dans le cadre du « DINAMIC TRANSMISSION » à destination des entreprises BtoB
- Mise en ligne d'un auto-diagnostic depuis notre site internet
- Adhésion régionale à la plateforme nationale TransEntreprise (offre de cessions, fichiers de repreneurs potentiels)

Plan de relance national TRANSMISSION réalisé en 2021 : sensibilisation d'entreprises et réalisation d'accompagnements / diagnostics spécifiques Transmission pour des entreprises en phase de transmission.

Poursuite des opérations territoriales « Entreprendre En » : Une dizaine déjà réalisées depuis la création : Entreprendre à Doué en Anjou, Sèvre moine, Pouancé, Baugé en Anjou, Ombrée d'Anjou, Segré, Mauges sur Loire. L'action prévue avec la ville de Beaupréau a été reportée en octobre 2021 en raison de la crise sanitaire.



Parcours ENTREPRENEURS : Nouvel appel d'offres Région 2021-2022 avec réponse coordonnée BGE/CCI/CMA/CRA. Nouveau rôle de référent et de suivi post sur lequel le groupement n'a pu se positionner. Lancement des actions individuelles ante et des actions collectives avec des formations :

- 2 formations généralistes. 175 heures par an (Angers et Saumur).
- 1 formation spécialisée en Hôtellerie/Restauration par an (Angers).

40 porteurs de projet ont été accompagnés via ce dispositif en 2021 et certains ont déjà créé leur entreprise. 4 sessions de formations sont prévues pour 2022.

Anjou Amorçage : 4 sessions et 3 dossiers d'investissement en 2021.

5 J pour entreprendre : programmation de 12 sessions à l'échelle départementale en 2021. 92 porteurs de projet ont été formés pour créer ou reprendre une entreprise. Poursuite du travail pour la mise en place d'une formation 5 Jours totalement en distanciel.

DPER : Développer un Projet Entrepreneurial Réussi (produit de la nouvelle Norme Entreprendre & Transmettre) comprenant de l'accompagnement individuel et collectif et répondant aux critères de prise en charge du CPF. 35 accompagnements ont été réalisés via ce dispositif.

« La Grande Aventure d'Entreprendre » : Evènement annuel 100 % digital pour l'édition 2021 en raison de la crise sanitaire avec ses composantes habituelles : Pitch for Money, The Battle, le concours les Espoirs et des ateliers – conférences. 700 participants (présentiel et distanciel).

Entreprendre en Territoire Fragile (ZRR : Zone de Revitalisation Rurale) : les CCI ligériennes se sont positionnées avec les 3 autres réseaux consulaires (Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire, Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire) sur un appel à projets cofinancé par la Région et l'Agence France Entreprendre (AFE) devenue maintenant BPI.

Ce programme d'actions sur l'économie de proximité (commerce, services, artisanat, agriculture, associatif...) cible 22 communautés de communes de la Région, essentiellement sur la Mayenne, la Sarthe et le Nord Maine-et-Loire (4 EPCI : Anjou Bleu Communauté, Hautes Vallées d'Anjou, Loire Sarthe, Baugeois Vallées).

36 dossiers pour le Maine et Loire ont été accompagnés depuis le lancement représentant 250 jours d'accompagnement (sur les 36 projets accompagnés par la CCI, 11 sont en pilotage direct) dans le cadre de ce dispositif régional mené conjointement avec la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la CRESS et la Chambre de Commerce et d'Industrie.

28 jours d'accompagnement ont permis de boucler les projets en 2021.

Une prolongation de ce dispositif pour le 1^{er} semestre 2021 a été acté par la région et BPI. Au vu des résultats obtenus (100 projets labellisés sur 2019-2020) et de la dynamique créée entre les 4 réseaux consulaires, la région a décidé de prolonger le dispositif dans le cadre d'une nouvelle convention, pour 18 mois à compter de janvier 2022.

MCTE

Actions engagées :

- **Sur le plan des partenariats :**

- La communauté de communes de Baugeois Vallée a rejoint les financeurs du dispositif et la MCTE a mis en place des actions sur ce territoire. Des discussions sont en cours avec Loire Layon Aubance et Vallées du Haut Anjou.
- Réinventer le fonctionnement de la MCTE et trouver des financements alternatifs et privés :
 - Sponsoring pour « les folles journées »
 - Sollicitation des fournisseurs
 - Mise en place de pack partenaires
 - Mise à contribution des porteurs de projets
 - Sollicitation auprès des institutionnels

Depuis 2020, les Folles Journées pour Entreprendre sont financées partiellement par des sponsors. Pour 2021, la Macif est contributrice.

A compter d'octobre 2021, la MCTE a été dotée d'une nouvelle compétence avec une cheffe de projet Cité Lab, dont la mission s'exerce dans les quartiers prioritaires de la Ville d'Angers. L'objectif est de travailler à l'identification et à l'émergence des projets portés par des personnes résidant dans les quartiers. Son activité est cadrée dans un contrat de 18 mois, convenu avec les financeurs de la mission, BPI et Aldev.

- **Nouveau site web MCTE**, sortie en septembre 2021, pour mieux répondre aux attentes des porteurs de projets et orienter vers la dématérialisation des inscriptions aux diverses animations.
- **Les Folles Journées Pour Entreprendre** : du 11 au 15 octobre 2021, plus de 35 animations sur le territoire départemental entre conférences, ateliers, témoignage, visites.... Thématique, territoriale, des expériences sur l'entrepreneuriat à vivre !

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
A02	LA GRANDE AVENTURE	Christophe HOUEIX Nadège LARDIER
	TRANSMISSION	Christophe HOUEIX
	ANJOU AMORCAGE	
	DPER Développer un Projet Entrepreneurial Réussi	Nadège LARDIER Bruno PELERIN Antoine MERLET
	5 JOURS POUR ENTREPRENDRE	
	ACCUEIL ORIENTATION MCTE	
	CREATION ANTE & POST (hors FSE/Parcours)	
	TRANSMISSION - TRANSENTPREPRISE	
	ENTREPRENDRE EN FRANCE	
	ENTREPRENDRE EN ZRR	
	FSE - CREATION/REPRISE - ANTE & POST CREATION	
	OPERATION TERRITORIALE ENTREPRENDRE EN	
	PARCOURS ENTREPRENEUR	
	STARTER	
	MCTE ANGERS	Pascal RANCHOUX
	MCTE CHOLET	
	MCTE SAUMUR	
	MCTE 49	

BUDGET ASSOCIE – FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D' ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A02	18	9,7	278	635	-358
Rappel Rectificatif 2021	18	9,0	342	599	-257

Appui aux entreprises

A03 – Développement international

Elu référent : Emmanuel PICOT

Animateur de programme : Cyril ROCH

DESCRIPTIF

L'international est une thématique confortée dans les missions des CCI. Dans le cadre du COP, l'objectif est d'accompagner les entreprises dans leur développement international, en vue d'augmenter le nombre des exportateurs et le volume des exportations.



Les CCI interviennent ainsi sur les deux thématiques suivantes :

- Sensibiliser, informer, rencontrer et animer les entreprises sur les opportunités de l'international, pour faire naître des graines d'exportateurs. Le programme d'actions collectives de la CCI de Maine-et-Loire s'inscrit dans ce cadre
- Qualifier, préparer et projeter les prospects pour en faire des exportateurs dans le cadre de l'offre Team France Export

L'action internationale est coordonnée au niveau régional par la CCIR. Le coût des actions régionales « Team France Export », géré par la direction internationale de la CCIR a été retenu à la source, la masse salariale des conseillers à l'international est comptabilisée à la CCIR (1,8 ETP dédiés pour le Maine-et-Loire).

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectif 2021	Exécuté 2021	Rectif 2021	Exécuté 2021
2%	3%	54%	69%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

Poursuite des projets, issus des groupes projets élus « Internationalisation des entreprises » tels que :

- Embarquement International : nouveau programme de coaching d'un groupe de 6 entreprises souhaitant se développer à l'export
- Communication autour de l'international

Poursuite de l'évènement International Week avec l'organisation de la 4^{ème} édition le 28 septembre 2021 : des ateliers et des rendez-vous individuels sur les thématiques du commerce international et la connaissance des pays. Nouveaux partenaires et sponsor, ainsi qu'un nouveau lieu : le Centre des Congrès d'Angers. 408 participants dont 170 représentants d'entreprises.



LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
A03	INTERNATIONAL WEEK	Cyril ROCH
	CONSEIL CCI ANIMATION INTERNATIONAL	

BUDGET ASSOCIE – FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D' ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A03	2	0,8	41	102	-61
Rappel Rectificatif 2021	2	0,5	53	93	-40

Appui aux entreprises

A04 – Innovation et numérique

Elu référent : François LELIEVRE
Transition Numérique
Industrie du futur

Animateurs de programme :
Thierry VERGNAULT
Cyril ROCH

DESCRIPTIF

Ce programme vise à apporter un appui aux entreprises sur les thématiques compétitivité (= innovation) et numérique, sur quatre niveaux de services : découverte, orientation, expertise et accompagnement.

Pour ce faire, ce programme comprend deux volets :

- Sensibiliser, informer et animer les entreprises sur les opportunités des mutations technologiques, numériques et organisationnelles
- Qualifier, préparer et projeter les entreprises sur les opportunités des mutations technologiques, numériques et organisationnelles

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectif 2021	Exécuté 2021	Rectif 2021	Exécuté 2021
19%	17%	74%	72%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

Transition numérique :

Organisation de la 5^e édition de la Connected Week du 24 au 26 novembre 2021. La CCI a piloté le 26 novembre, une journée dédiée à la transition numérique autour de 2 thèmes : cybersécurité et numérique responsable. 166 personnes ont participé à cette journée.

La CCI a réalisé 3 dispositifs Cap sue le Digital en 2021 (formations-actions prises en charge par Opcommerce)

Réponse régionale dans le cadre d'un AMI pour déployer une action de sensibilisation et accompagnement à la sécurité des données en 2021 et 2022. Un Flashdiag Cybersécurité a été conçu

Signature d'une Convention de partenariat avec la Gendarmerie Nationale sur la sécurité numérique. Ce partenariat prévoit des interventions des spécialistes Nouvelles Technologies de la Gendarmerie Nationale à l'occasion de réunions d'information ou des Conseils Territoriaux.

Industrie du futur :

- Prolongation du programme régional Industrie du futur avec le soutien de la Région. Sur un objectif régional de 40 dossiers, la CCI a contribué à engager 13 entreprises dans des dispositifs régionaux tels que DINAMIC+ INDUSTRIE DU FUTUR.
- Lancement d'une offre d'accompagnement des entreprises pour la préparation à la mise en place d'un ERP (3 tests gratuits réalisés en 2021)
- Planification d'ateliers « Industrie du futur » sur la robotique, l'impression 3D, l'Internet des objets, la maintenance préventive, la réalité virtuelle et augmentée...
- Préparation à la réponse de l'appel à projet européen EDIH. La CCI sera en charge de la coordination des actions de prospection et de diagnostic pour le consortium DIVA. La thématique retenue est l'intelligence artificielle.

Opérations pilotées par CCI France, cadrées avec l'Etat et financées sur TFC (Protocole/France Relance)

- Tourisme Sortie de crise : accompagnement des entreprises sur 4 thèmes (stratégie, développement commercial, gestion financière, recrutement/formation)
- Soluccio Agefice : diagnostic, accompagnement, bilan
- Réindustrialisation / Relocalisation : accompagnement des entreprises industrielles.
- Commerce Transition Numérique : objectifs de 800 entreprises sensibilisées et de 60 accompagnées

Commerce du Futur :

Poursuite du programme d'actions « Commerce du Futur » à l'échelle régionale (cofinancement Région) autour de 4 axes de services : pérennité, compétitivité, accélérateur, observatoire-prospective. Chantier structurant amené par E. GRELIER, pilote de l'ATR Commerce.

En 2021, le programme Commerce du Futur est décliné en 4 actions d'accompagnement pour les commerçants :

- 5 Ateliers de la performance
- 26 Déclics
- 7 Optimas
- 20 Chèques Impulsion (nouveau dispositif)

5 entreprises du Maine-et-Loire suivent pour la 2^{ème} année le Club Accélérateur au niveau régional.

Dinamic :

Lancement d'un nouveau format « DINAMIC + » avec BPI France augmentant significativement la taille des groupes (15 entreprises versus 6 à 10 jusqu'en 2021).

23 entreprises du Maine et Loire ont intégré cette nouvelle boucle en 2021. De plus, 13 entreprises ont bénéficié d'un DINAMIC REBOND (formule lancée en juin 2020), dont l'une dans le cadre du groupe des sous-traitants BOUYGUES. Le programme DINAMIC est soutenu par la Région Pays de la Loire et par les fonds européens FEDER.



LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
A04	DINAMIC +	Christophe HOUEIX
	COMMERCE DU FUTUR	Bruno PELERIN Thierry VERGNAULT Cyril ROCH
	CONFERENCE/RV DU TOURISME/ACTIONS COLLECTIVES/DATA DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT TOURISME CONSEIL TOURISME	Sylvain DOURNEAU
	A MI NUMERISATION TOURISME	Sylvain DOURNEAU Thierry VERGNAULT
	SVP COMMERCE/ASSOCIATIONS	Nadège LARDIER Bruno PELERIN Antoine MERLET Cyrille LAHEURTE
	CONNECTED WEEK CAP SUR LE DIGITAL ECO SYSTEME NUMERIQUE INDUSTRIE DU FUTUR PREDIAG PI EDIH A MI NUMERISATION SECURITE DES DONNEES PACK ERP TRANSITION NUMERIQUE	Thierry VERGNAULT
	SOS NUMERIQUE	Bruno PELERIN Thierry VERGNALT

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A04	17	7,5	223	584	-362
Rappel Rectificatif 2021	16	7,8	196	568	-372

Appui aux entreprises

A05 – Développement durable/Environnement

Elus référents :

Yannis BORJON-PIRON - Performance Energétique
Hélène GRELLIER - Economie Circulaire
Régis ROUSSEAU - RSE

Animateur de programme :

Philippe LOHEZIC
Amélie BOSSARD

DESCRIPTIF



Le développement durable constitue pour les entreprises un vecteur de performance globale, un gage de confiance vis-à-vis de ses parties prenantes, une opportunité de mobiliser les collaborateurs et une source potentielle de réduction des coûts.

Dans ce contexte, la CCI de Maine-et-Loire a pour mission de sensibiliser les entreprises aux mutations en cours, de les aider à anticiper et de les accompagner dans les changements environnementaux, organisationnels, sociaux et économiques. Pour cela, elle facilite le partage d'informations, de bonnes pratiques et d'expériences sur ces thèmes.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectif 2021	Exécuté 2021	Rectif 2021	Exécuté 2021
11%	9%	47%	43%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

Mise en place des actions retenues par les groupes projets élus :

Performance Energétique :

- Poursuite des animations du réseau ORACE avec 130 adhérents
- Accompagnement et référencement d'un réseau de 40 experts
- 600 entreprises informées lors de rencontres organisées/coorganisées (rencontres, followers, invitées)
- En Pays de la Loire, accompagnement de plus de 100 entreprises sur le Flashdiag Energie, et 16 autres entreprises sur le Pack'énergie.



Economie Circulaire :

- Organisation d'un programme de rencontres, webinaires et ateliers sur l'économie circulaire
- Poursuite des actions **d'économie circulaire** sur le Département autour de 4 axes prioritaires.

AXE 1 : Développer les actions d'écologie industrielle et territoriale inter-entreprises

Avec les territoires (EIT) :

- Angers Loire Métropole : Angers Est, Angers Ouest et sur le Min
- Saumur Val de Loire : Doué-en-Anjou, Montreuil Bellay
- Loire Layon Aubance : Brissac, Chalonnes-St Georges, Thouarcé
- Lancement d'un EIT sur le territoire du Baugeois

Renforcement des actions de l'ADECC :

- Poursuite du développement des adhérents : 142 adhérents à fin 2021. Plus de 150 coopérations, 290 tonnes de matières mieux valorisées et près de 440K€ d'économies apportées aux entreprises.
- Renforcement de l'animation réseau et lancement de 2 nouvelles actions : **Defi'Adecc** et **Eval'Ecocirculaire**.
- Poursuite de l'opération Réflex Réemploi et partenariat avec Valdélia, La Ressourceries des Biscottes et soutenu par l'ADEME avec 12 structures engagées et déjà plus de 30 synergies réalisées.



AXE 2 : Massifier la prévention et la gestion des déchets avec en particulier la réduction du gaspillage alimentaire dans la restauration commerciale



- Déchets : renforcer les accompagnements Eval'déchets en entreprise : 10 en 2021
- Gaspillage alimentaire : 5 restaurants accompagnés – 1 ZD challenge avec 4 établissements (Angers, Saumur, Nantes, Laval)

AXE 3 : Rechercher des solutions pour développer de nouvelles filières de valorisation des déchets

- Appui au développement de la filière masques chirurgicaux en Pays de la Loire
- Mise en place de la filière glassine avec l'opération « Recy'Glassine »
- Mise en place d'un annuaire des valorisations de matières.

AXE 4 : Développer les pratiques d'éco-conception en entreprise

- Lancement de 2 groupes Ecoproduire : 15 entreprises engagées en 2021.
- Partenariat avec Angers Technopole sur le CODEC et sur un programme d'économie de la fonctionnalité et de la coopération.

RSE – QSE – EAU :



- **Mise en place d'actions nouvelles pour sensibiliser les entreprises sur la ressource en eau avec la mise en place** d'action spécifique sur le bassin versant Layon Aubance Louets et d'une sensibilisation à la gestion intégrée des eaux pluviales avec le bassin versant des Basses Vallées Angevines
- **Poursuite du déploiement de la Charte paysagiste** sur les bassins versants du Ribou-Verdon, de Layon-Aubance-Louets et Evre-Thau-St Denis et sur un nouveau territoire Sèvre Nantaise
- Poursuite des accompagnements sur les labels environnementaux : Imprim'vert, ENVOL
- Appui aux réseaux engagés sur la RSE : partie prenante de l'émergence de Dirigeants Responsables de l'Ouest sur le Maine-et-Loire
- Renouvellement du label LUCIE au sein de la CCI.



Opérations CCI France (cadrées Protocole/France Relance)

- Commerce Transition Ecologie : près de 50 commerces ont bénéficié d'un diagnostic et plan d'action pour accélérer la transition écologique dans leurs activités.
- Décarbonation des outils de production industrielle : plus de 60 entreprises contactées et informées sur les dispositifs de financement pour décarboner son outil de production.
- Sur l'ensemble des dispositifs, ce sont plus de 900 entreprises sensibilisées sur la transition écologique.

Convention nationale ADEME / CCI France signée le 27 novembre 2020 pour 2021 et 2022, portant sur 5 axes : Energie, EIT, Ecoconception, Mobilité, International, 8 autres CCIT / CCIR sont impliquées dans l'animation de cette convention.

CCI 49 fortement impliquée (0.5 etp / an) dans la mise en œuvre de cette convention sur 2 axes :

- Ecoconception – pilotage CCI 49
- Energie – copilotage CCI 49 / CCIFRANCE



LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
A05	ECONOMIE CIRCULAIRE ALM	Philippe LOHEZIC
	ECONOMIE CIRCULAIRE LOIRE LAYON AUBANCE	
	PLAN NATIONAL COMMERCE TRANSITION ECOLOGIQUE	
	PRESTATIONS QSE	
	ECONOMIE CIRCULAIRE DEPARTEMENT	
	REFLEXE REEMPLOI	
	ORACE	
	ADEME / CCI FRANCE	
	RENCONTRE QSE	
	TRIA CCIR	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A05	10	6,8	395	510	-114
Rappel Rectificatif 2021	11	7,5	378	529	-151

Appui aux entreprises

A06 – Développement des réseaux et filières pour les entreprises

Elus référents :

Philippe COQUET - Relations Public/Privé
Fabrice CESBRON - Commerce
Philippe CHOQUET - Industrie
Raphaël COURANT - Tourisme
Philippe BESNIER - Financements
Aménagement/projets structurants

Animateurs de programme :

Christophe HOUEIX
Bruno PELERIN
Nadège LARDIER
Antoine MERLET
Thierry VERGNAULT
Cyril ROCH
Sylvain DOURNEAU
Pascal RANCHOUX

DESCRIPTIF

Sa bonne connaissance du territoire, des différents acteurs, sa capacité à fédérer, à favoriser les relations, confèrent à la CCI une posture de facilitateur et d'assembleur. Ceci lui permet de mettre au service des entreprises, l'intelligence collective d'acteurs économiques complémentaires.

Par ailleurs, la CCI développe une dynamique de mise en réseau dont le concept se base sur des rencontres thématiques de l'incubation et l'animation de communautés.

Les conseils territoriaux sont les instances de la CCI qui ont pour objectif l'animation des réseaux et font le lien avec les décideurs publics et privés (collectivités, associations, clubs...).

Cette offre de service permet à l'entreprise de sortir de son isolement, de partager des préoccupations communes et progresser ensemble, acquérir de nouvelles compétences.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectif 2021	Exécuté 2021	Rectif 2021	Exécuté 2021
14%	13%	69%	74%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

Conseils Territoriaux

Animation des Conseils Territoriaux sur l'année 2021 avec les actions initiées lors des réunions « Dispositif Tremplin pour la transition écologique des PME » déployé sur Loire Layon Aubance. Sur Saumur Val de Loire et Baugeois Vallée : « Prochaines élections de la CCI de Maine-et-Loire » et « Stages en entreprise : quelle solution aujourd'hui pour les jeunes chefs d'entreprise ». 8 réunions sont organisées dans les territoires.

Le Conseil Territorial Cholet-Mauges a poursuivi ses travaux sur le projet « Cholet-mauges recrute » en lien avec les deux EPCI concernées et a lancé un nouveau chantier sur les besoins de formation dans le domaine de l'Industrie du Futur.

Tourisme :



- **Campus de la Gastronomie** : Le Campus de la Gastronomie répond aux besoins en compétences de l'ensemble de la chaîne de valeur, de la parcelle à la papille. Il propose, grâce à l'alliance des trois structures de formation partenaires (ESA, Université d'Angers et la CCI), une offre de service en formation initiale (du CAP au Doctorat) et formation continue, en conseil et accompagnement, innovation et en recherche scientifique. Cette initiative permet de contribuer au rayonnement de notre territoire à travers ce nouveau pôle de la connaissance.
- **Destination Anjou** : Préparation du nouveau guide 2022 à partir de février présentant l'offre de 75 professionnels et l'organisation d'actions de promotion visant à communiquer sur l'offre des entreprises adhérentes comme la création d'un nouveau passeport Privilèges et d'un carnet de 49 escapades en Anjou.

Alizé FRT Saumurois/Beaufortais / Alizé Anjou Bleu Segréen :

Dans le cadre de la convention de revitalisation signée en juillet entre la Préfecture et Merlin Gérin Loire (filiale saumuroise du groupe SCHNEIDER ELECTRIC), la CCI pilotera l'action sur la détection de projets de PME/TPE pour création d'emplois CDI non préexistants.

La relance du dispositif ALIZE est également à l'étude sur la base d'un modèle économique plus viable pour la CCI (échanges constructifs avec l'association ALIZE animant le réseau national et surtout avec M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saumur).

Filières :

Réseau Du Bellay : Communiquer avec le luxe

Appui dans la vie de l'association et de ses projets (18 adhérents), notamment réseaux sociaux.



RÉSEAU DU BELLAY

Club Business
Silver Eco

adhérent

CHAMBRE
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

Silver Eco 44 : Poursuite de l'action régionale avec la CCI44 auprès du Club Business Silver Eco.

Silver Eco 72 : Convention pluriannuelle avec le Conseil Départemental de la Sarthe pour la mise en place d'une veille technique de solutions innovantes pour les seniors.

Végépolys Valley : Mise en place de la prospective 360° sur l'ensemble des filières du Pôle.

Menuiserie Avenir : Mise en place de la prospective.

NEOPOLIA : démarrage d'une collaboration avec Neopolia dans le cadre de son objectif de développement sur l'ensemble du territoire régional.



Aménagement/projets structurants :

Le club Immobilier Anjou

- 70 membres en 2021.
- A développé le nombre d'adhérents en cooptant des professions en lien avec l'habitat.
- 4 temps forts proposés en 2021, la rencontre conviviale de fin d'année a été reportée en raison du contexte sanitaire.
- Remobilisation des commissions thématiques autour du tertiaire, locaux d'activités, commerce, habitat.
- Des plénières professionnalisantes ou en veille de sujets cruciaux : décret tertiaire, zéro artificialisation net...
- Un observatoire annuel des tendances des marchés



LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
A06	ASDEPIC	Bruno PELERIN
	VITRINES D'ANJOU	
	VITRINES D'ANGERS	
	ALIZE FRT SAUMUR	Nadège LARDIER
	CLUB HOTELIER SAUMUROIS	
	VITRINES DE SAUMUR	
	VITRINES DE CHOLET	Antoine MERLET
	UDCM 49	
	CONSEILS TERRITORIAUX	Nadège LARDIER Bruno PELERIN Antoine MERLET
	ALIZE - SEGRE	Christophe HOUeix
	CLUB ENTREPRENEURS DE L'ANJOU	
	ANGERS TECHNOPOLE	Thierry VERGNAULT
	CLUB IMMOBILIER ANJOU	Pascal RANCHOUX
	RESEAU DU BELLAY	Cyril ROCH
	SILVER ECO 44	
	SILVER ECO 72	
	VEGEPOLYS	
	AUTRES CLUBS TOURISME	Sylvain DOURNEAU
	DESTINATION ANJOU	
	REPRESENTATION / REUNION TOURISME	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A06	20	3,9	149	479	-329
Rappel Rectificatif 2021	20	4,1	189	512	-323

Appui aux entreprises

A07 – Développement commercial, financement

Elus référents :

Fabrice CESBRON - Commerce
Philippe BESNIER
Guillaume MARTIN - Entreprises en difficulté
Financements
Philippe CHOQUET - Industrie

Animateurs de programme :

Bruno PELERIN
Christophe HOUEIX
Cyril ROCH
Antoine MERLET

DESCRIPTIF

L'objectif de ce programme est d'apporter un appui opérationnel aux entreprises sur les thématiques du développement commercial et du financement.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectif 2021	Exécuté 2021	Rectif 2021	Exécuté 2021
6%	8%	73%	79%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

Financement :



- **Pitches for Money**

#GAE49 le 8 juin 2021 au Centre de Congrès : 138 rendez-vous entre les 40 investisseurs et les 24 entrepreneurs ayant « pitché ».

2^{ème} session, en lien avec les partenaires initiative Anjou et Angers technopole le 13 Octobre lors des Folles journées pour Entreprendre organisées par la MCTE : 79 rendez-vous entre les 40 investisseurs et les 13 entrepreneurs ayant « pitché »

- **Abab** : 26 projets pour 2021 dont 11 sont passés en comité de sélection et recrutements de 4 nouveaux business angels, notamment grâce aux retombées de la soirée événement du 30 septembre.
- **Opérations nationales pilotées par CCI France sur les entreprises en difficulté** : sensibilisation de 200 entreprises (notamment à partir de l'autodiagnostic « comment va ma boîte ? » et du guide de la prévention) et de 41 accompagnements TPE/PME.
- **Appui du réseau CCI sur la nouvelle aide sur les commerces multi activités en milieu rural** impactées par les mesures de confinement du printemps 2021 : instruction de 4 dossiers pour le compte de l'Etat.
- **Animations sur les mesures de relance post covid** : relais et contribution à l'évènement CCI44 du 8 juillet sur les délais de paiement, sur l'ouverture au capital de PME (CCI85 fin janvier) et organisation d'une table ronde sur la maîtrise du difficile triptyque « finances, RH, matières premières » pour les PME/TPE.

- **Contribution CCI49 pour le réseau CCIR concernant la mise en place de la SAS « PAYS DE LA LOIRE RELANCE (PLR) » :** PLR a vocation à intervenir en fonds propres ou quasi-fonds propres au sein du capital de PME ligériennes. Cette prise de participation (100 à 300k€/PME sous forme d'actions de préférence à dividende prioritaire, précipitaire et cumulatif) devait permettre de stabiliser des entreprises impactées par la crise, de reprendre leurs politiques d'investissements.

La CCI49 apportera 57 k€ dans le cadre de la contribution globale CCIR (500k€ au total sur 9,2 M€ du fonds constitué). Le lancement de PLR s'effectuera à la rentrée avec un objectif de 50 participations au niveau régional (dont une dizaine pour le 49). Les CCI seront chargées du suivi économique et financier des participations sur une durée maximum de 8 années en lien étroit avec l'opérateur et actionnaire principal « PAYS DE LA LOIRE PARTICIPATIONS » (PLP : fonds de fonds du Conseil Régional des Pays de la Loire).

Développement commercial :

- Poursuite des webinaires « **Webinact** » mis en place avec Arc Ouest sur le thème du développement commercial.

Bilan 2021 : 143 participants pour 193 inscrits sur le 1^{er} semestre (6 thématiques développées) vs 70 participants en 2020 sur 5 webinaires (juin-juillet)



- **Audit buraliste :** Poursuite du programme national sur l'appui à la transformation des points de vente des buralistes avec un audit préparant un projet de réaménagement multi-services. Réalisation de 13 diagnostics des points de vente des buralistes.

- **Animations « marchés » :**

4 ateliers à orientation forte « marchés spécifiques ».

- **Pépites Infos by L'Institut de la Bijouterie de Saumur**

Cette lettre de veille trimestrielle décode tout l'univers du raffinement, de la bijouterie, des accessoires et parcourt toutes les nouveautés et tendances, sans oublier l'actualité de l'Institut et des interviews d'experts.

Elle compte près de 1 000 abonnés.



LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
A07	AUDIT BURALISTE	Nadège LARDIER Bruno PELERIN Antoine MERLET
	PLCA	
	A TELIERS PRESTATIONS VEILLE APPROCHE MARCHÉ	Cyril ROCH
	ABAB	Christophe HOUËIX
	ANIMATION GESTION FINANCES	
	CONSEIL FINANCEMENT	
	PITCH FOR MONEY	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A07	7	3,2	67	239	-172
Rappel Rectificatif 2021	7	2,6	68	184	-116



Appui aux entreprises

A08 – Information économique

Elus référents :
Philippe VIOUX
Philippe COUGE

Animateurs du programme :
Pascal RANCHOUX
Cyril ROCH
Thierry VERGNAULT
Florence HERAUD

DESCRIPTIF

Renforcer la connaissance des entreprises et de leurs enjeux pour toujours mieux les représenter et les accompagner : c'est l'objectif que se donne la CCI de Maine-et-Loire sur ce programme d'actions. La CCI souhaite se positionner comme le leader de l'information économique dans le Maine-et-Loire.

Ainsi, pour une réponse adaptée aux besoins des entreprises et des communautés économiques, la CCI :

- Organise la collecte et la gestion des informations sur les entreprises et les territoires
- Exploite ces informations pour connaître les entreprises et leurs territoires
- Restitue l'analyse de ces informations pour anticiper
- Réalise des revues de presse thématiques

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectif 2021	Exécuté 2021	Rectif 2021	Exécuté 2021
20%	19%	77%	78%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

Anjou Eco

Publié à 25 000 exemplaires, c'est le magazine de référence de l'économie du Maine-et-Loire. Sa ligne rédactionnelle est claire : les entreprises du département, leur actualité, des portraits de dirigeants, des articles sur l'évolution des secteurs d'activité et de l'environnement des entreprises. Il est adressé aux entreprises ressortissantes de la Chambre, aux élus (maires, conseillers généraux, députés...), aux directeurs des administrations, à l'Université et aux grandes écoles. Parution de 4 numéros en 2021.



EssenCClel

Cette lettre mensuelle numérique est consacrée à l'actualité de la CCI de Maine-et-Loire. Elle est axée sur le marketing des produits de la CCI : études pour les collectivités locales, stages de formation continue, actualité de l'apprentissage, services aux entreprises, agenda des réunions et manifestations. La lettre est envoyée à tous les destinataires d'Anjou Eco dont l'adresse électronique est connue. Mais toute personne ou structure peut demander à la recevoir. 10 numéros prévus en 2021.

Enquêtes, études et observatoires

Le baromètre de conjoncture EXPRECCION auprès des entreprises du Maine-et-Loire.

Minimum 2 fois par an, la CCI organise une grande consultation des chefs d'entreprises sur la situation économique et leur ressenti de la conjoncture. Il s'agit des enquêtes EXPRECCION qui donnent lieu à des restitutions auprès des entreprises et des institutionnels avec le concours de la Banque de France et de la Direction des Services Fiscaux.



Observatoire de l'Immobilier d'Entreprise

La CCI publie l'édition 2021 de l'Observatoire de l'Immobilier d'entreprise qui montre la forte résilience du secteur immobilier en 2020 sur le département de Maine-et-Loire et qui amorce la question de la pénurie du foncier dans un contexte de fort ralentissement à venir dans la consommation foncière.

Observatoire de l'Entrepreneuriat

Depuis 2008, la CCI publie un Observatoire de l'Entrepreneuriat avec les objectifs de quantifier et objectiver le phénomène de la création, reprise d'entreprise en Maine-et-Loire. Cette année une analyse qualitative est proposée pour aller plus loin dans les messages et le positionnement de la CCI.

Observatoire de l'Hôtellerie en Maine-et-Loire (Angers, Cholet & Saumur)

Poursuite de l'Observatoire de l'hôtellerie sur tout le département. 4ème édition, en avril, du Rendez-vous annuel « tendances de l'hôtellerie en Anjou » qui a permis de présenter les données aux professionnels de l'hôtellerie et d'échanger sur les perspectives conjoncturelles et la prospective liées au métier.

Observatoire du commerce

Mise à jour de l'Observatoire du Commerce qui nous permet de réaliser des études auprès des collectivités territoriales sur la situation des appareils commerciaux et leur devenir.



Poursuite des actions de prospection pour CCI formation

Pour la formation initiale et la formation continue des actions de prospection sont régulièrement réalisées ainsi que des baromètres de satisfaction.

Enquêtes de satisfaction et de qualification des visiteurs des grands événements CCI.

Revue de Veille projets-infrastructures-activités nouvelles

Poursuite de la veille réalisée qui aura toujours pour vocation d'alimenter la réflexion de la direction et des élus sur les projets d'infrastructures, d'aménagement et d'urbanisme.

Presse économique quotidienne du Maine-et-Loire et de la Mayenne

Tous les midis, l'actualité économique du Maine-et-Loire (2200 destinataires) et de la Mayenne sont envoyées par mail, c'est simple et efficace !

Commerce Infos

Cette lettre d'infos bimensuelle s'adresse à tous les commerçants, distributeurs, responsables d'un point de vente. Elle livre des informations précieuses sur les nouveaux concepts de vente, les stratégies commerciales et les initiatives récentes. Elle est envoyée à plus de 1 600 destinataires. Lettre transmise à nos collègues de la CCIT44 et CCIT85 et sur la Mayenne en 2021.



Management Infos

Cette lettre d'infos bimensuelle s'adresse à tous les dirigeants, managers, responsables commercial ou développement produit, DRH. Elle permet de réfléchir à sa stratégie de développement sur ses marchés intérieurs ou à l'international, de faire évoluer son organisation, et de rendre ses collaborateurs encore plus efficaces. Elle est envoyée à plus de 1 100 destinataires.

Tourisme Infos

Cette lettre d'infos bimensuelle s'adresse à tous les acteurs du tourisme. Elle offre une mine d'informations sur le secteur, les nouveautés, les concepts, les tendances, les initiatives en région et les évolutions marquantes du marché. Elle est envoyée à plus de 100 destinataires. Lettre transmise à nos collègues des CCIT 44 et CCIT 85 pour diffusion à leurs ressortissants.



GED / Gestion des abonnés

L'équipe du Pôle Marchés & International a développé un portail dans lequel il est possible d'accéder aux revues de presse et à d'autres informations économiques capitalisées par la CCI de Maine-et-Loire.

Gestion des abonnés :

- capitalisation sur les abonnés avec suivi, segmentation,
- enquête de satisfaction
- réflexion sur proposition de packages commercialisables avec tests auprès d'un panel.



LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
A08	ANJOU ECONOMIQUE	Florence HERAUD
	ETUDES CCI FORMATION	Pascal RANCHOUX
	ETUDES DIVERSES	
	OBSERVATOIRE HOTELLERIE 49	
	OBSERVATOIRE IMMOBILIER	
	OBSERVATOIRE DU COMMERCE	
	VEILLE PROJETS INFRASTRUCTURES	
	FICHER CONSULAIRE	Thierry VERGNAULT
	SIRE	Nadège LARDIER
	OBSERVATOIRE/ETUDE/SUIVI EQUIPEMENT	Sylvain DOURNEAU
	REVUE PRESSE QUOTIDIENNE / GED / ABONNEMENTS	Cyril ROCH
	REVUES PRESSE SPECIALISEES	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D' ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A08	12	7,2	179	611	-432
Rappel Rectificatif 2021	12	7,1	184	601	-417



Appui aux entreprises

AE0 – Pilotage et support opérationnel de la mission

Animateur du programme : Christophe HOUÉIX

DESCRIPTIF

Mettre le client « entreprise » au cœur de ses missions est un leitmotiv qui guide la CCI de Maine-et-Loire dans chacun des projets labellisés dans son programme d'appui aux entreprises.

La CCI de Maine-et-Loire travaille au quotidien avec les différents partenaires des entreprises (institutions, syndicats professionnels, etc.). Dans ce cadre, elle s'investit dans la mutualisation d'actions envers les commerçants, industriels et prestataires de services à travers des conférences et ateliers thématiques.

Ce programme comprend également les projets transversaux et actions d'appui aux entreprises.

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

La poursuite de la crise COVID19 a impacté les projets et actions d'appui aux entreprises. Les Elus et collaborateurs CCI49 se sont fortement mobilisés, tant au niveau local qu'au niveau régional :

- **Entreprises en difficulté / ALLO PME / CCI Entraide** : Maintien des dispositifs.
- **Gestion de la Relation Clients** : En 2021, déploiement des nouveaux outils d'inscription en ligne et d'emailing et production d'indicateurs de suivi notamment commerciaux.
- **Management visuel de la performance** : Mise en place d'une démarche de Lean Management permettant d'aller encore plus loin dans la maîtrise des charges au regard de la reprise des baisses de ressources fiscales – chantier partagé avec la CCI53.
- **Socle commun régional** produits CCI : contribution aux travaux du GPL Business Développement et suivi des indicateurs.
- Production des **indicateurs d'activité** notamment dans le cadre de la **norme 4.9**
- Mise en place d'un reporting mensuel dans le cadre des **opérations nationales protocoles TFC** :
 - Transformation numérique
 - Transformation écologique
 - Entreprises en difficulté



LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
A0E	DONNEES D'ACTIVITE	Thierry VERGNAULT
	GRC SMART DATA	
	SUIVI BUDGETAIRE	
	SUIVI DES CONVENTIONS	
	ENTREPRISES EN DIFFICULTE / ALLO PME	Christophe HOUEIX
	PLAN DE RELANCE INDUSTRIE	

BUDGET ASSOCIE – FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A0E	6	2,4	17	232	-215
Rappel Rectificatif 2021	6	4,4		437	-437

Mission B

La Direction Formation de la CCI du Maine-et-Loire continue sa transformation, pour adapter son offre aux besoins des entreprises du territoire et faire évoluer son organisation, dans une démarche d'amélioration continue et d'efficacité.

L'enjeu majeur de **2021** a été la poursuite de la mise en place de la réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage, dans le cadre de la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » qui inscrit l'individu en responsabilité de son projet professionnel et transforme en profondeur le modèle de gouvernance et de financement de la formation avec notamment l'obtention de la certification Qualiopi sur l'ensemble du périmètre formation : Initiale, Continue, VAE et Bilans de Compétences.

- **Gouvernance et Financement :**

- Gouvernance confiée à **France Compétences** qui devra, dès 2022, s'assurer de l'équilibre entre les ressources et les dépenses dédiées à l'alternance et à la formation. Dans ce cadre, et conformément aux termes de l'arrêté du 21 juillet 2020 fixant les règles de mise en œuvre de la comptabilité analytique au sein des organismes de formation, le CFA a organisé avec la Direction Administrative et Financière de la CCI la remontée de ses comptes 2020, en juin 2021, via la plateforme dédiée Karoussel. Cette 1^{ère} remontée doit permettre à France Compétences et aux Branches de mener un travail de mise en convergence des NPEC (Niveaux de Prise en Charge définis par diplôme)
- Poursuite de la montée en compétences des 11 OPCOs (Opérateurs de Compétences), notamment dans la gestion des contrats d'apprentissage à travers l'appui des entreprises, la mise en place de plateformes dédiées et un travail d'interfaçage avec les outils mis en place dans les CFA, pour une échéance en fin d'année, travail décalé en partie sur 2022.
 - Afdas
 - Afdas
 - Akto
 - Atlas
 - Ocapiat
 - Opco 2i
 - Opco de la cohésion sociale
 - Opcommerce
 - Opco des entreprises de proximité
 - Opco Mobilités
 - Opco de la construction
 - l'Opco Santé
- Simplification du plan de formation pour les entreprises, renommé Plan de Développement des Compétences
- Contribution Unique à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage qui remplace la Taxe d'Apprentissage et la Contribution à la Formation Professionnelle, avec la confirmation d'une collecte directe par l'URSSAF à partir de 2022.

- Financement au contrat, pour l'apprentissage, à partir des NPEC définis par les Branches et une péréquation par les Régions, qui s'est mise en place- pour les Pays de la Loire en 2021- via un fonds de soutien aux CFA et un règlement d'intervention axé sur l'appui au fonds social apprentis, la mobilité internationale et l'accompagnement des sections d'apprentissage en déséquilibre.

- **Des dispositifs d'accompagnement renforcés pour les actifs**

- Déploiement du CPF (Compte Personnel de Formation) monétisé et panel de formations éligibles élargi, à partir de l'application Mon Compte Formation
- Création du CPF de transition et disparition du CIF (Congé Individuel de Formation)
- Droits au CEP (Conseil en Evolution Professionnelle) renforcés
- Mise en place d'un nouveau dispositif de reconversion ou promotion par alternance pour les salariés en CDI

Pour l'Apprentissage

- **Des missions des CFA renforcées et une libéralisation du marché**

- Abrogation des dispositions du Code du Travail dont la convention portant création de CFA avec les Régions et assimilation des règles applicables aux OF (Organisme de Formation) - déclaration d'activité et bilan pédagogique et financier avec nécessité d'avoir une comptabilité analytique distincte
- **Logique d'évaluation de la performance** des CFA avec obligation de diffusion d'indicateurs de résultats (publication d'indicateurs nationaux - pour tous les CFA- par la DARES)
- **Certification qualité obligatoire** (échéance repoussée en 2022, compte tenu de la situation sanitaire) de tous les Organismes de formation lorsqu'ils sont financés par un opérateur de compétences, par la commission paritaire interprofessionnelle régionale, par l'Etat, par les Régions, par la Caisse des Dépôts et Consignations, par Pôle emploi ou par l'Agefiph, selon un référentiel national Qualiopi, déterminé par décret n° 2019-565 du 6 juin 2019, qui fixe les indicateurs d'appréciation des critères.
4 domaines d'intervention de la Direction Formation concernés : les actions de formation (Formation Continue), les Bilans de compétences, la Validation des Acquis de l'Expérience et l'Apprentissage.

- Une logique de **simplification des démarches pour les entreprises**

- Dépôt de contrat auprès des OPCO qui remplace l'enregistrement
- Recrutement possible tout au long de l'année
- Adaptation de la durée du contrat
- Assouplissement des conditions d'interruption de contrat
- Aide unique pour les entreprises de moins de 250 salariés, pour les formations niveaux IV et V.

- **Un accès à l'apprentissage facilité pour les jeunes**

- Elargissement de l'âge d'entrée à 29 ans révolus
- Augmentation de la rémunération de 30 € par mois
- Aide au permis de conduire
- Poursuite de la formation après une rupture de contrat.



Aussi, la Direction Formation a poursuivi **sur 2021**, sa transformation pour :

- Structurer un **nouveau modèle économique pour son CFA** et intégrer une **démarche qualité globale** notamment à travers le renouvellement de sa labellisation Lucie OF, et **la certification Qualité pour l'ensemble de son périmètre, selon le référentiel national Qualiopi**, en mars 2021.
- **Poursuivre son travail de proximité avec les Branches** et les OPCOs.
- Développer une **plus grande agilité du modèle pédagogique** intégrant désormais la **multimodalité** (individualisation des parcours et des apprentissages - entrées et sorties permanentes – modularisation – certifications - FOAD, AFEST), avec l'appui du Pôle Ingénierie Pédagogique Innovation et Numérique départemental.
- **Poursuivre l'évolution de son organisation administrative** afin d'intégrer les nouvelles modalités de gestion des contrats d'apprentissage, dans une démarche d'accompagnement et de conseil à ses entreprises partenaires.
- Enfin, renforcer les **démarches de commercialisation des formations** et positionner son offre de formation et de service, dans un environnement désormais fortement concurrentiel.

Ceci, dans un contexte sanitaire contraint qui a nécessité d'adapter les conditions d'accueil des apprenants, afin de les sécuriser, et a permis d'accélérer les innovations autour du numérique et de la formation en mix distanciel-présentiel.

La mission B améliore le Fonds de Roulement de la CCI 49 pour un montant de 5 720 K€.

Les programmes d'actions associés :

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectif 2021	Exécuté 2021	Rectif 2021	Exécuté 2021
1%	1%	0%	0%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

B01 - Apprentissage

B02 - Formation initiale hors apprentissage

B03 - Formation continue

B05 – Découverte - Orientation professionnelle

Fonctionnement - Investissement :

PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€	INVESTISSEMENTS en k€
B01	183,7	26 555	17 387	9 168	1 069
B02	3,7	315	374	-59	8
B03	30,3	3 861	3 000	861	17
B05		5	31	-26	
Sous-total Mission B	218	30 736	20 791	9 944	1 094
Rappel Rectificatif 2021	221	28 032	20 849	7 183	2 599



- <https://www.youtube.com/watch?v=HtbbMI5x8PY&list=PL39E0418095EF0FA6>
- <https://www.youtube.com/watch?v=0pprhuN0AqM&list=PL39E0418095EF0FA6&index=2>
- <https://www.youtube.com/watch?v=kP27IK8Hgv0&index=4&list=PL39E0418095EF0FA6>

Formation / Emploi B01 - Apprentissage

Elus référents : Jean-Benoit PORTIER- Géraldine BEALU - Michel LANGEVIN - Yann HARDY

Animateurs du programme : Sandrine CAPELE – Valérie GIRAUD - Jean-Baptiste GREMY – Jean-François LAPLANCHE

DESCRIPTIF

Le CFA de la CCI de Maine-et-Loire forme chaque année plus de **3 300** apprentis sur des parcours du CAP (niveau 3) au Master (niveau 7), dans ses 3 établissements de formation et dans le cadre de partenariats avec des Ecoles et Universités locales. Au 31/12/2021= 3 355 apprenti.es.

L'offre du CFA est riche de 90 diplômes, préparés sans sélection à l'entrée, dans 17 filières professionnelles : Tourisme - café - hôtellerie - restauration, coiffure, optique, pharmacie, métiers de l'énergie, industrie, logistique, maintenance des véhicules automobiles, maçonnerie, menuiserie bois / alu / PVC, peinture, vente - commerce, administration- gestion - RH, banque - assurance, bijouterie, services à la personne et un nouveau domaine de compétence, l'informatique, en partenariat avec l'IIA (Institut d'Informatique Appliquée) de la CCI de Mayenne.



Des moyens pour réussir

- **Une offre adaptée aux besoins des entreprises :** La diversité des domaines proposés répond aux besoins d'évolution exprimés par les entreprises et les territoires.
- **3 établissements de formation :** Centre Pierre Cointreau (Angers), Eurespace-Formation (Cholet), Espace Formation du Saumurois (Saumur) regroupant près de 36 000 m2 de locaux, de salles spécialisées et d'ateliers professionnels.
- **270 formateurs, près de 100 000 heures enseignées.**

Evolution de l'offre de formation

En accord avec les Fédérations professionnelles, et à la demande des entreprises, le CFA de la CCI a poursuivi l'évolution et l'adaptation de son offre avec l'ouverture de nouvelles formations à la rentrée 2021, en complément de son offre actuelle avec notamment :

- L'ouverture du BTS SIO (Services Informatiques aux Organisations) à Saumur et l'élargissement du périmètre de déploiement de la filière logistique sur le bassin de Cholet.
- La poursuite des partenariats avec l'ouverture d'un *Bachelor chargé(e) de Gestion et de Développement des Ressources Humaines* - Portage UCO sur Angers et d'un *BTS DRB (Développement Réalisation Bois)* – Portage Greta CFA 49/ Lycée Renaudeau sur Cholet.

Le 18 octobre 2021, le CFA a également accompagné l'ouverture de la 1^{ère} Ecole publique d'Optique au Congo Brazzaville en partenariat avec les groupes VYV et Mutualistes sans frontières ayant comme objectif :

- De mettre en place une formation professionnelle diplômante des métiers d'opticiens
- D'ouvrir un centre d'apprentissage intégrant un magasin d'optique et un atelier
- De former des formateurs congolais dans les métiers de l'optique pour pérenniser le projet.

De véritables parcours d'excellence et de réussite !

Avec un taux de réussite aux examens de **89%** et une insertion professionnelle et de poursuite de formation de 85 %, le CFA inscrit l'apprentissage comme une réelle voie de réussite.

Bien plus, **85% des maîtres d'apprentissage sont satisfaits** des formations dispensées et **92% recommandent CCIformation**

Dans le cadre de la formation, les participations remarquées aux **concours professionnels régionaux et nationaux**, illustrent de **véritables parcours d'excellence**.



Le CFA s'engage chaque année dans plusieurs concours. La participation des apprentis à ces différentes épreuves valorise les métiers. Leur classement démontre la qualité des prestations assurées tant par le CFA que par les maîtres d'apprentissage (Sélections « Meilleur Ouvrier de France », « Meilleur Apprenti de France », Olympiades des Métiers, ...).



Pour l'année 2021, ce sont, au total, 91 jeunes qui ont été médaillés aux différents concours professionnels nationaux et internationaux

10 Apprenti.es médailles d'or aux finales nationales du Concours MAF (Meilleur Apprenti de France) :

- | | |
|--|--|
| ▪ Anthony FOLLIOT, Arts de la table et du service/ | ▪ Carole CHERBONNIER, Vente Commerce/ |
| ▪ Célia DOLAY, Coiffure Hommes/ | ▪ Thomas CAGNIARD, Sertisseur en haute joaillerie/ |
| ▪ Benjamin GUEGUEN, Coiffure Dames/ | ▪ Diane DALMAS, bijouterie Joaillerie |
| ▪ Brice CHIRON, Froid et Conditionnement d'Air/ | ▪ Louise LE LAN, bijouterie Joaillerie |
| ▪ Romain PARENTE, Maintenance des Véhicules Automobiles/ | ▪ D'Joulia PERRIN, bijouterie Joaillerie |

1 Apprenti finaliste des Olympiades des Métiers nationales

ROUSSIASSE-GANCI Matthijs (Froid et Climatisation), médaille d'excellence
ET

1 ancienne Apprentie MAURILLE Nancy (Peinture), médaille d'or

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

Comme en 2020, le CFA a poursuivi l'adaptation de son fonctionnement et de son organisation à un contexte très singulier.

Le **contexte sanitaire** tout d'abord qui a nécessité souplesse et agilité pour organiser les enseignements et permettre, en fonction des besoins, d'alterner la **continuité pédagogique à distance** avec le **présentiel**. Le tout nécessitant la formation et l'accompagnement des équipes et des apprenants aux outils numériques afin de pouvoir les déployer dès que c'est possible, la **multimodalité** devenant un principe d'évolution plus pérenne de notre **modèle pédagogique**.

La poursuite de la **mise en œuvre de la Réforme de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage** ensuite, avec la montée en compétences des nouveaux opérateurs de compétences, les OPCO et un nouveau circuit du contrat d'apprentissage qui nécessitent de continuer à faire évoluer nos process et notre organisation, mais surtout de nous positionner résolument dans **l'appui et l'accompagnement de nos entreprises partenaires**.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectif 2021	Exécuté 2021	Rectif 2021	Exécuté 2021
0%	0%	0%	0%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Les enjeux 2021 pour notre CFA ont donc porté sur 5 champs :

- Modèle pédagogique : vers la **multimodalité**
- Poursuite de **l'adaptation de notre organisation**
- Pérennisation du **modèle financier du CFA**
- Renforcement de la **démarche de commercialisation**
- Certification **Qualiopi**

Mobilisation autour du Plan de Relance Apprentissage

Avec des actions d'information et d'accompagnement des entreprises autour des dispositifs nationaux qui se sont poursuivies tout au long de l'année 2021.



Pour les entreprises : une aide qui couvre 80 % à 100 % du salaire de l'apprenti la première année de moins de 25 ans

5 000 € pour les apprentis étudiants et 8 000 € pour les apprentis stagiaires (à partir de l'année 2022) ou les apprentis professionnels (à partir de l'année 2022) (à partir de l'année 2022).

— À compter du 1er janvier 2022, le salaire des apprentis de moins de 25 ans embauchés en apprentissage est intégralement financé par l'État (à partir du 1er janvier 2022) et, à compter du 1er janvier 2023, le salaire des apprentis de moins de 25 ans embauchés en apprentissage est intégralement financé par l'État (à partir du 1er janvier 2023).

Pour toutes les entreprises :
Toutes les entreprises qui recrutent un apprenti doivent verser un salaire minimum mensuel de 100 € (à partir de 2022) et de 200 € (à partir de 2023) (à partir de l'année 2022) et, à compter du 1er janvier 2023, le salaire des apprentis de moins de 25 ans embauchés en apprentissage est intégralement financé par l'État (à partir du 1er janvier 2023).

Source : loi n° 2021-1017 du 29 juillet 2021 relative à la formation professionnelle, à l'apprentissage et à la professionnalisation (art. 113 et 114).

À RETENIR

- 5 000 € pour les étudiants
- 8 000 € pour les stagiaires
- 100 € pour les apprentis de moins de 25 ans
- 200 € pour les apprentis professionnels

Source : loi n° 2021-1017 du 29 juillet 2021 relative à la formation professionnelle, à l'apprentissage et à la professionnalisation (art. 113 et 114).

6 mois pour trouver un contrat d'apprentissage

Les jeunes bénéficient désormais de 6 mois pour signer un contrat d'apprentissage après la obtention de leur formation en CFA.

— Pour les jeunes qui ont obtenu l'apprentissage en Alternance et l'Apprentissage personnalisé de formation en apprentissage (à partir de l'année 2022) et un état d'apprentissage positif (à partir de l'année 2022), les entreprises signent les contrats d'apprentissage à l'issue de la période de 6 mois après la fin de la formation en CFA.

Source : loi n° 2021-1017 du 29 juillet 2021 relative à la formation professionnelle, à l'apprentissage et à la professionnalisation (art. 113 et 114).

À RETENIR

- 6 mois pour trouver un contrat d'apprentissage
- 100 € pour les apprentis de moins de 25 ans
- 200 € pour les apprentis professionnels

Source : loi n° 2021-1017 du 29 juillet 2021 relative à la formation professionnelle, à l'apprentissage et à la professionnalisation (art. 113 et 114).



Avec le **nouveau catalogue**



Le **nouveau site internet ccifformation49.fr**



Ainsi qu'une campagne de **reportage photos** pour valoriser les parcours de réussite du CFA et les équipements de nos filières de formation.

Et la montée en puissance de la **communication** sur les réseaux sociaux.

Poursuite des nombreux partenariats et projets, en lien avec notre projet de CFA :

Anticiper et répondre aux besoins de compétences de l'entreprise pour contribuer au développement des territoires et faire face aux mutations sociétales et économiques.

25 PROJETS POUR CONCRETISER L'AMBITION STRATÉGIQUE
Quelques exemples emblématiques...

Innover pour adapter l'offre de services aux défis du CFA

- 20. Définir, piloter et instruire un portefeuille de projets de transformation digitale
- 21. Accompagner nos équipes pédagogiques dans la transformation digitale par un dispositif de montée en compétences
- 22. Sensibiliser nos apprenants aux enjeux de la transformation numérique, pour développer leur employabilité mais aussi leur « citoyenneté numérique »
- 23. Tisser des partenariats avec d'autres acteurs de la formation au service du parcours apprenant
- 24. Construire une base entrepreneuriale commune à tous les services de la CCI

- Proposition d'une large offre de formation en Enseignement Supérieur, par apprentissage, en partenariat

<p>25 PROJETS POUR CONCRETISER L'AMBITION STRATÉGIQUE Quelques exemples emblématiques...</p> <p>Offrir à tous les apprenants une expérience marquante</p> <ul style="list-style-type: none"> 01. Proposer un diagnostic individualisé à chaque apprenant entrant au CFA 02. Porter à 3000 le nombre d'apprenants concernés par des accompagnements individualisés 03. Définir expérimentalement et déployer le portefeuille de compétences au sein du CFA 04. Dématiser les processus et faire passer le profit à l'entreprise au profit des apprenants en fonction des besoins 05. Associer plus étroitement l'entreprise au processus d'évaluation de l'apprenant 06. Développer la pédagogie de projet au CFA 07. Développer le sentiment d'appartenance au CFA via un parcours d'insertion 08. Susciter chez les apprenants l'envie d'entreprendre 09. Renforcer notre accompagnement à l'insertion professionnelle à la sortie du CFA 10. Intégrer le démarrage entrepreneurial au cœur de chaque parcours au sein du CFA 	<p>25 PROJETS POUR CONCRETISER L'AMBITION STRATÉGIQUE Quelques exemples emblématiques...</p> <p>Une expérience coproduite avec l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> 11. Développer les temps d'échange avec les entreprises sous la forme de focus groups 12. Développer la formation des formateurs et installant sur l'innovation et l'entreprise 13. Renover les modules de formation des maîtres d'apprentissage (MA) pour les adapter davantage à l'échelle d'insertion des entreprises 14. Formaliser les engagements réciproques CFA / entreprise dans une charte 15. Accompagner les primo maîtres d'apprentissage dans l'adhésion de leurs entreprises 16. Bâtir une nouvelle identité visuelle du CFA, basée sur la marque officielle CCI 17. Développer un dispositif de veille métier apprenant sur les opportunités de service à la clientèle 18. Proposer à tous les collaborateurs un nouveau projet au CFA un parcours d'insertion 19. Développer un dispositif de certification / mutualisation des compétences de nos collaborateurs
--	--

avec les Ecoles ESSCA, ESEO, ESTHUA, UCO et CNAM. Poursuite du portage de l'offre et accompagnement à la mise en œuvre de l'alternance par le CFA CCI 49 sur 2021, même si la réforme permet désormais aux Ecoles de développer en autonomie l'apprentissage.

- Poursuite du déploiement d'une offre de formation qualifiante (à destination des Demandeurs Emplois) et en partenariat avec Pôle Emploi et les OPCO, sous la forme d'actions collectives et individuelles pour accompagner, sur chaque bassin, leur intégration et la préparation à l'emploi
- Développement du mixage des publics, avec l'intégration de parcours en réorientation et poursuite de formation au sein de nos groupes.
- Mise en œuvre par le Pôle départemental Ingénierie Pédagogique Innovation et Numérique d'un plan d'actions accompagnant et accélérant les innovations autour d'un nouveau modèle pédagogique : FOAD-AFEST- approche compétences, et accompagnant l'évolution/l'adaptation des diplômes, la professionnalisation des acteurs et la transformation digitale des actions de formation. Organisation - sur la rentrée- d'un module de formation de TOUS les apprenants et de TOUS les formateurs aux outils Office 365.



- Renforcement des partenariats sur la **promotion de l'apprentissage** avec les Missions Locales et Pôle Emploi notamment.

Mobilité internationale pour les apprentis :

Même si la mobilité des apprentis reste au cœur de notre projet de CFA, en raison de la situation sanitaire, le CFA de la CCI a suspendu les déplacements de groupes apprentis en Mobilité. Réflexion stratégique reportée sur 2022 avec une meilleure visibilité des dispositifs désormais mobilisables.

- Irlande : Bac Pro Vente-Commerce
- Italie : DNMADE – Filière Bijouterie
- Suède : Filière TCHR
- ISRAEL : Filière Bijouterie

Actions éducatives financées par le Conseil Régional

Le CFA s'appuie chaque année sur le **Pacte Educatif Régional** et le **programme d'actions Educatives ligériennes du Conseil Régional des Pays de la Loire**, pour valoriser son engagement auprès des jeunes. Aussi **deux** projets éducatifs ont été validés pour notre CFA, sur l'année 2020-2021 :

- Donner de la voix pour trouver sa voie : Projet mon métier, mon amour
- Les parcours théâtraux : Projet « Costumes 3 pièces »



Notons que le **CFA de la CCI de Maine-et-Loire**, est labellisé **Etablissement Ecoresponsable** par la Région des Pays-de-la-Loire et **Etablissement E3D** (Engagé dans une Démarche de Développement Durable) par le Rectorat, valorisant ainsi, nos actions et notre responsabilité vis-à-vis des jeunes et des entreprises que nous accompagnons.

Enfin, la CCI de Maine et Loire, a confirmé le renouvellement de sa **labellisation Lucie étendue au périmètre Organisme de Formation**, et obtenu la certification QUALIOPi pour l'ensemble de son périmètre formation en mars 2021 : CFA, Formation Continue, VAE et Bilan de compétences.



LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE SECTEUR
B01	COIFFURE	Emmanuelle BEAUDOUX
	OPTIQUE	
	PHARMACIE	
	MACONNERIE	Emmanuel BABONNEAU
	MENUISERIE	
	PEINTURE	
	LOGISTIQUE	Frédéric PRUNIER DUPARGE
	VENTE	Laurent ROBINEAU
	MECANIQUE	Jean Baptiste GREMY
	ENERGETIQUE INDUSTRIE	Guillaume CHAILLOUX
	HOTELLERIE RESTAURATION	Sylvain DOURNEAU
	ASSURANCE BANQUE	Catherine DRIANCOURT
	GESTION DES ORGANISATIONS ET COMPETENCE	Sébastien GREGOIRE
	SERVICE A LA PERSONNE	
	BIJOUTERIE	Valérie GIRAUD
INFORMATIQUE		

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€	INVESTISSEMENTS en k€
B01	183,7	26 555	17 387	9 168	1 069
Rappel Rectificatif 2021	185,7	24 499	17 628	6 871	2 583

Formation / Emploi

B02 - Formation initiale hors apprentissage

Elus référents : Jean-Benoît PORTIER - Michel LANGEVIN

Animateurs du programme : Sandrine CAPELE - Valérie GIRAUD - Jean-Baptiste GREMY - Jean-François LAPLANCHE

DESCRIPTIF

Ce programme intègre les formations :

- NEGOVENTIS
- CAP BIJOUTERIE
- Licence Cuisine et Gastronomie
- Licence Food and Beverage
- Licence Métiers de la mode « parcours bijouterie"

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

Formations dispensées à la CCI – Réseau NEGOVENTIS

Lancé en janvier 2010, **NEGOVENTIS propose huit cycles de formation** à travers 90 Chambres de Commerce et d'Industrie du territoire métropolitain et d'Outre-Mer. Spécialisés en métiers du commerce, de la vente et de l'hôtellerie-restauration, ils s'adressent à tout public (adultes et jeunes), quel que soit le niveau de formation initiale.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectif 2021	Exécuté 2021	Rectif 2021	Exécuté 2021
0%	0%	0%	0%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits



Objectifs :

- Répondre aux besoins des entreprises en simplifiant l'offre de formation et en proposant des formations adaptées à leurs besoins,
- Favoriser l'insertion professionnelle en proposant des formations qualifiantes accessibles à tous,
- Permettre une meilleure lisibilité des formations offertes par les CCI, en limitant le nombre de sigles.

DIPLOMES	NIVEAUX
Gestionnaire d'Unité Commerciale	5
Vendeur Conseil en Unité Commerciale	4
Attaché Commercial	5
Bachelor Responsable Manager de la Distribution	6
Bachelor Responsable Développement Commercial	6

L'année 2021 a été marquée par le **dépôt au RNCP, par CCI France, de l'ensemble de ses titres**, en vue d'un **renouvellement par France Compétence**, dans une dynamique nationale de toilettage des titres et certifications ; les réponses ne sont pas complètes et certains renouvellements sont attendus pour le 1^{er} semestre 2022.

Formation initiale diplômante - BIJOUTERIE

- Au sein de l'Institut de bijouterie à Saumur, la CCI propose en formation le : **CAP art et technique de la bijouterie-joaillerie, option bijouterie-joaillerie** - Niveau 3.
- Poursuite de la mise en œuvre du **Diplôme National des Métiers d'Art et du Design (DN MADE)**, de niveau 6, en partenariat avec l'ESTHUA.
- Lancement d'une nouvelle Licence professionnelle avec l'Université d'Angers, mention « métiers de la mode » sur un parcours type « bijouterie »

Campus de la Gastronomie

Renforcement des partenariats avec les Ecoles partenaires pour enrichir l'offre de services du Campus et le contenu du programme des formations portées par la CCI49 : EDNA (Ecole du Design de Nantes) sur les Nouvelles Pratiques Alimentaires/ Design Culinaire et Design Thinking, ESSCA sur le Management International Gastronomie et Vins.



Déploiement de la Licence Food and Beverage, en partenariat avec l'Université, selon une organisation similaire à la Licence Cuisine et Gastronomie- la 1^{ère} année sous statut étudiant et la possibilité d'entrée en apprentissage sur la 2^{ème} et 3^{ème} année.

LES ACTIONS ASSOCIEES



PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE SECTEUR
B02	CAP BIJOUTERIE TEMPS PLEIN	Valérie GIRAUD
	DMA	
	LICENCES GASTRONOMIE	Sylain DOURNEAU

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€	INVESTISSEMENTS en k€
B02	3,7	315	374	-59	8
Rappel Rectificatif 2021	3,9	299	386	-87	8



<https://www.campusdelagastronomie.com>

Formation / Emploi

B03 – Formation Continue

Elus référents : Jean-Benoît PORTIER - Katia SOCARD

Animateurs du programme : Jean-François LAPLANCHE – Emmanuelle TAUNAY - Sandrine CAPELE – Valérie GIRAUD – Jean-Baptiste GREMY

DESCRIPTIF

La CCI propose dans le cadre de la Formation Continue :

- Des stages inter-intra pour les entreprises et leurs salariés.
- Des formations qualifiantes pour les demandeurs d'emplois.
- Des contrats de Professionnalisation pour répondre aux besoins des entreprises, dans le cadre des formations par alternance non prévues en apprentissage.



Une ressource pour l'activité de 3 861 K€

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

Poursuite de la mise en œuvre des mesures issues de la loi pour la liberté de choisir mon avenir professionnel, impactant les pratiques des entreprises, des salariés et des acteurs de la formation. La réforme de la formation professionnelle modifie les attentes des entreprises et des différents acteurs (OPCO, branches, fédérations...) envers les organismes de formation.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectif 2021	Exécuté 2021	Rectif 2021	Exécuté 2021
0%	0%	0%	0%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Aussi, CCI formation poursuit et renforce son **accompagnement de proximité dans le développement des compétences** des entreprises mais se positionne également comme un **véritable apporteur de solutions dans la construction de parcours et de pratiques pédagogiques innovantes**, avec une ingénierie de parcours dédiée à chaque projet.

- **Présence de proximité au plus près des entreprises** : 3 campagnes de prospection ciblées sur les entreprises de moins de 30 salariés en complément des visites réalisées par les conseillers auprès de leur portefeuille clients (entreprises de plus de 30 salariés)
- **Partenariat et collaboration renforcés avec Pôle Emploi**, à travers différentes actions (rencontres des agences, mise en œuvre d'AIF téléconseillers, plongeurs, commis de cuisine ..., CQP, formation continue courte ...) **et avec des opérateurs tels que la Région et le Conseil Départemental** sur des actions de préparation à l'emploi et/ou accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi



Kit découverte métiers
services à la personne
anjou



- Déploiement d'une communication ciblée à destination des entreprises : **Actu FormaCCion** (3 exemplaires par an), **l'Expresso** (2 par an), **l'Expert Technique** (1 par an) et sur **l'offre bijouterie** (1 par an) et auprès d'une nouvelle cible, les individuels/particulier (campagne B to C-CPF)
- Déploiement de de **l'offre langue multimodale** (Formation Ouverte A Distance) et de **l'Espace Langues Individualisé**



- Déploiement de de **l'offre langue multimodale** (Formation Ouverte A Distance) et de **l'Espace Langues Individualisé**
- Mise en œuvre de l'offre de formation qualifiante, dans le cadre de **l'Appel d'Offre Visa Métiers 2020-2024 de la Région des Pays de la Loire**
- **Certification qualité de l'ensemble de son périmètre formation** : CFA, Formation Continue, VAE et Bilan de compétences, à partir d'une analyse/diagnostic du périmètre global formation et de la mise en place d'une cartographie des process et des acteurs ; ceci afin de poursuivre la structuration volontariste autour d'une démarche globale de performance qualité, mais aussi pour répondre aux critères du référentiel national Qualiopi et aux nouvelles obligations des Organismes de Formation.
- **Déploiement du CPF- Mon Compte Personnel Formation** auprès des individuels et en co-financement avec les entreprises



Chiffre d'Affaires pour la Formation Continue courte est de 2 573 K€

DOMAINES	Exécuté 2020 en k€	Rectificatif 2021 en k€	Exécuté 2021 en k€
Catalogue LANGUES	402	455	460
Catalogue EF	103	120	162
Catalogue INTER INTRA	1 188	1 490	1 688
Catalogue BIJOUTERIE	37	55	29
Catalogue THR	179	180	234
TOTAL	1 909	2 300	2 573

Une ressource pour les contrats de Professionnalisation de 943 K€

Les principales formations en contrat de professionnalisation :

- BP Coiffure
- BTS Coiffure
- CQP Responsable de salon de Coiffure
- CAP Bijouterie TP



Une ressource pour les Formations Conventionnées de 330 K€.

Quelques exemples de formations conventionnées :

- Préparation Apprentissage
- CAP Cuisine
- Repreneur Généraliste
- Créer, Reprendre en Tourisme Café Hôtellerie-Restauration
- Préparation concours
- Création d'entreprise



LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE SECTEUR
B03	STAGES COURTS	Jean-François LAPLANCHE
	STAGES CONVENTIONNES	
	FORMATION PROFESSIONNELLE	
	PARTENARIAT	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€	INVESTISSEMENTS en k€
B03	30,3	3 861	3 000	861	17
Rappel Rectificatif 2021	31,2	3 229	2 805	424	8



Formation / Emploi

B05 - Orientation professionnelle

Elus référents : Jean-Benoît PORTIER - Géraldine BEALU - Yann HARDY

Animateurs du programme : Sandrine CAPELE - Valérie GIRAUD

DESCRIPTIF

Toutes les actions de promotion de l'Apprentissage et de l'Alternance ont pour objectif :

- D'assurer une mission d'information et de conseil en orientation auprès des différents publics : jeunes et leurs parents, adultes, entreprises, prestataires (CIO, ANPE, Missions locales, Centres sociaux...), Etablissements scolaires (Collèges, lycées, universités).
- D'être le partenaire privilégié de l'entreprise, de l'accompagner pour la mettre en relation avec le jeune.
- De faire découvrir les métiers aux jeunes qui souhaitent se tourner vers des qualifications professionnelles.

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

A travers, l'organisation de plusieurs actions internes et externes, à savoir :

- **L'ouverture, tout au long de l'année, de nos établissements de formation pour accueillir des groupes de publics intéressés par nos formations diplômantes ou qualifiantes** : Accueil de groupes de jeunes issus de collèges, lycées, universités du département de leurs professeurs ainsi que des jeunes ou adultes venant de différentes structures d'accueil (MISSIONS LOCALES, SEGPA, MGI, ADAPEI, Association Retravailler).
- **Des Journées « Portes Ouvertes des C.F.A. du Maine-et-Loire qui ont eu lieu les 12 et 13 février 2021** en présentiel avec prise de rendez-vous individuels avec les jeunes et les parents et en distanciel, sous forme de rendez-vous téléphoniques et échanges visio. **Deux matinées « Portes Ouvertes » se sont déroulées les vendredi 10 et samedi 11 décembre 2021.**
- **L'organisation d'opérations départementales spécifiques** pour découvrir la voie de l'apprentissage, comme les « Découvertes des métiers ». Elles sont organisées pour les trois établissements de formation sur l'ensemble des filières.
- **L'Intervention dans les établissements (Collèges, Lycées, Universités) pour l'ensemble du département** en présence des élèves, des parents, des équipes pédagogiques et des conseillers d'orientation (intervention dans les classes, les amphithéâtres, dans les forums...).
- **La participation à de nombreux salons et forums qui se sont déroulés majoritairement en format digital** pour préparer la campagne de recrutements des apprentis pour la rentrée **2021-2022** :
 - Salons des Lycéens et des Etudiants à Rennes, et Bordeaux (virtuel)
 - Carrefour de l'Orientation des Métiers et de l'Entreprise à Cholet reporté en 2022, mais organisation de plusieurs tables-rondes télévisées et retransmises sur les réseaux sociaux, sur les métiers, à travers une semaine de l'orientation en janvier 2021
 - Formathèque à Nantes (virtuel)
 - Salon du recrutement dans le secteur industriel à Nantes et Angers – Alternance Manufacturing (virtuel et présentiel)
 - Salon virtuel « Construire ton avenir » Campus des Métiers et Qualifications des Bâisseurs
 - Studyrama à Angers et à Nantes (Virtuel)

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectif 2021	Exécuté 2021	Rectif 2021	Exécuté 2021
1%	1%	83%	83%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

- L'organisation de 2 forums de l'Apprentissage sur les établissements de Formation de Saumur (8 juillet 2021) et de Cholet (9 juillet 2021), en partenariat avec Pôle Emploi et les Missions Locales .
- Organisation de la 8^{ème} Edition de la Nuit de l'Orienteation le 29 janvier 2021

Un événement national organisé par CCI France et décliné sur les Chambres de Commerces et d'Industrie territoriales, dédié à l'orientation des jeunes avec la rencontre de professionnels

Cette année, au vu du contexte sanitaire, « la Nuit de l'Orienteation » s'est déroulée dans un format innovant : **une plateforme digitale** qui a permis aux intervenants, professionnels et conseillers de se positionner dans des stands virtuels, et d'interagir avec les visiteurs à travers des tchats ou des appels en visio. Cet événement a mobilisé plus de 86 professionnels du monde de l'entreprise et de l'Orienteation, et accueilli plus de 635 jeunes, avec près de 1150 visites virtuelles de stands.



CHIFFRES CLES

- 5 espaces dédiés: Je me teste/Je me coache, Je m'oriente, Je rencontre des professionnels des métiers, Je participe à des conférences, Vidéotheque.
- 86 professionnels du monde de l'entreprise et de l'orientation mobilisés
- 633 inscrits sur la plateforme et 400 visiteurs actifs
- 1 150 visites de stands
- 1 766 messages envoyés
- 151 documents téléchargés
- 729 vidéos visionnées
- 341 tests Parcoureo réalisés



Je participe à des conférences

DES HORAIRES PRÉCIS POUR SE CONNECTER !

UN PROGRAMME THÉMATIQUE EN VIDÉO-CONFÉRENCE :

- 18030** Métiers du commerce : quelles sont les compétences attendues et les formations pour y accéder ? - Marie DELAWARE, OPCOMMERCE
- 17115** Parcoursup : mode d'emploi et moments clés - Stéphanie LEBRITOT, Psychologue Éducation Nordoise
- 18000** Ingénieur d'avenir - Jean-Louis DROUIN, IESF (Ingénieurs et Scientifiques de France)
- 18045** Accompagner son enfant dans la construction de son projet - Cécile BRACHARD et Charles-François DITAGARDE, IEG
- 18020** Destination Apprentissage : 1 projet 1 métier 1 avenir - Portes d'apprentis
- 18015** Ma Région me fait découvrir le site [chambreconsortiale.fr](#) - Région Pays de la Loire
- 18010** Ma Région a du talent : je découvre ses métiers post-bac - Région Pays de la Loire

Je me préinscris Je me connecte

#nuitdelorientation

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE SECTEUR
B05	NUIT DE L'ORIENTATION	Florence HERAUD

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€	INVESTISSEMENTS en k€
B05		5	31	-26	--
Rappel Rectificatif 2021		5	30	-25	--

Mission C

Une des missions de la CCI du Maine-et-Loire est de transformer les projets de territoire en richesses économiques et humaines. Aussi, pour renforcer l'attractivité du Maine-et-Loire, la CCI s'attache à appuyer les collectivités locales dans l'élaboration des stratégies territoriales et des projets de grands équipements.

La CCI crée les conditions favorables à l'implantation et à la croissance d'activités et est partenaire des collectivités locales et des services de l'Etat.

L'implication de la CCI dans les politiques locales et nationales s'appuie sur l'ambition suivante : un développement équilibré des espaces en leur attribuant leur meilleure valeur d'usage. Ainsi, la CCI intervient, par exemple, sur différents outils de planification territoriale, comme les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) ou les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU). Elle accompagne les collectivités locales dans leurs projets de territoire.

Les programmes d'actions associés :

C01 - Promotion et aménagement du territoire

C02 - Quai sablier

C10 – Autres infrastructures

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectif 2021	Exécuté 2021	Rectif 2021	Exécuté 2021
7%	7%	20%	22%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Fonctionnement :

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
C01	7	3,8	102	258	-155
C02	1		42	6	36
C10			707	273	434
Sous-total Mission C	8	3,8	852	537	315
Rappel Rectificatif 2021	8	3,6	839	546	293

Appui aux territoires / Gestion d'équipement C01 – Développement et aménagement du territoire

Elu référent : Patrice POLLONO

Animateur du programme : Pascal RANCHOUX

Bruno PELERIN

DESCRIPTIF

Par sa proximité des entreprises, des acteurs économiques locaux et ses **trois agences** implantées dans chacun des bassins économiques, la CCI contribue à l'élaboration de projets structurants qui permettent de développer des opportunités d'affaires pour les entreprises tout en favorisant l'attractivité du territoire.

Puisant dans sa connaissance opérationnelle des territoires, la CCI contribue à la stratégie de développement des territoires et crée des synergies entre acteurs locaux.

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

Partenariat Département avec Anjou Ingénierie Territoriale

Poursuite de la stratégie de développement de contractualisation, conventions cadres et opérationnelles entre la CCI et les collectivités territoriales. C'est l'occasion de faire savoir nos champs de compétences et d'expertise afin de devenir « les agences de développement économique » des EPCI.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectif 2021	Exécuté 2021	Rectif 2021	Exécuté 2021
7%	7%	67%	70%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Collectivités/SVP/accompagnement/Etudes territoires

Des accompagnements et des suivis post-études auprès des communes et des intercommunalités sont prévus. Accompagnement des 15 communes sélectionnées dans le programme « Petites Villes de Demain » et participation au Comité de programme de ce dispositif. Accompagnement de 4 communes PVD : Segré-en-Anjou-Bleu, Chalonnes-sur-Loire, Lys-Haut-Layon et Baugé.

Bourse de l'immobilier d'entreprise

- En 2021, la bourse de l'immobilier est élargie aux annonces de vente de fonds de commerce et fonds artisanaux pour intensifier le flux vers le site et élargir sa gamme. L'objectif est de permettre aussi une meilleure rentabilité financière de l'outil et un élargissement des partenaires.

Aménagement-urbanisme-foncier

- Des travaux régionaux ont été mis en place notamment avec l'association 909 :
 - Création d'un comité inter-consulaire Zéro artificialisation net
 - Animation CCI 49 pour les CCI Pays de la Loire



Urbanisme commercial

La CCI intervient dans le processus d'autorisation des implantations commerciales en apportant un éclairage économique par sa connaissance fine du tissu des entreprises. Elle participait aux CDAC jusqu'à la fin de l'année 2021 mais sa présence est remise en question par le conseil d'état qui a invalidé son rôle.

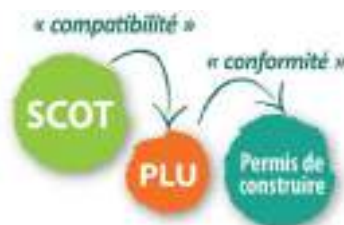
Toutefois, l'action de la CCI en tant qu'éclairage dans la prise de position des élus était souvent déterminante. Les argumentaires développés, la puissance des données issues de notre observatoire du commerce, les relations avec les services de l'Etat, permettaient d'avoir un positionnement influent et efficace. La CCI étudiera en 2022 son nouveau positionnement sur l'urbanisme commercial hors CDAC.

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
C01	CONVENTIONS COLLECTIVITES	Nadège LARDIER Bruno PELERIN Antoine MERLET
	SVP A COMPAGNEMENT COLLECTIVITES	
	FISAC SAUMUR	
	ETUDES TERRITOIRES	Pascal RANCHOUX Nadège LARDIER Bruno PELERIN Christophe ROUSSEAU
	BOURSE IMMOBILIER ENTREPRISE	Pascal RANCHOUX
	DONNEES TERRITORIALES & DIAGNOSTICS	
	AMENAGT URBANISME FONCIER	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
C01	7	3,8	102	258	-155
Rappel Rectificatif 2021	7	3,6	104	254	-150



Appui aux territoires / Gestion d'équipement C02 – Quai sablier

Animateur du programme : Pascal RANCHOUX

DESCRIPTIF

Par sa proximité des entreprises, des acteurs économiques locaux et ses quatre agences implantées dans chacun des bassins économiques, la CCI contribue à l'élaboration de projets structurants qui permettent de développer des opportunités d'affaires pour les entreprises tout en favorisant l'attractivité du territoire.

Puisant dans sa connaissance opérationnelle des territoires, la CCI contribue à la stratégie de développement des territoires et crée des synergies entre acteurs locaux.

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

Une convention tripartite d'occupation temporaire du domaine public a été signée entre, la Communauté Urbaine Angers Loire

Métropole, la Commune d'Angers et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire. Parallèlement la CCI a contractualisé avec la société **Sabliers Angevins Réunis** une convention d'occupation précaire.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectif 2021	Exécuté 2021	Rectif 2021	Exécuté 2021
0%	0%	0%	0%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D' ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
C02	1		42	6	36
Rappel Rectificatif 2021	1		42	6	36



Appui aux territoires / Gestion d'équipement C10 – Service locatif

Animateur du programme : Isabelle COUPRIE

DESCRIPTIF

Dans le cadre d'une gestion optimisée de son patrimoine immobilier voire de rationalisation de son fonctionnement, la CCI a programmé des réflexions sur l'élargissement de son offre locative (notamment dans le cadre d'accueil de partenaires sur ses différents campus) mais également la possibilité de vendre une partie de son patrimoine pour lui donner l'opportunité d'investir sur de nouveaux projets.

Les locataires de la CCI se situent à :

Angers :

- Centre Pierre Cointreau : Partenaires MCTE (France Active, ADIE, BGE, CMA, CRA, Association des experts comptables) IMIE, Réseau Entreprendre, Mission Locale Angevine
- 10/12 boulevard du Roi René : Rectorat, Centre d'Information et d'Orientation
- La boutique des Services : les Vitrites d'Angers.

Cholet :

- Nova Child,
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- Réactive 49
- GEIQ PRO
- La location de places de Parkings
- Eurespace : UIMM (centre de formation de la Métallurgie), Institut Régional Sport Santé, l'ESSCA et l'IFTO

LES ACTIONS ASSOCIEES

Dans la continuité des actions engagées sur 2020, nous aménagerons un espace supplémentaire de location sur le CPC.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectif 2021	Exécuté 2021	Rectif 2021	Exécuté 2021
0%	0%	0%	0%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

VILLE	LOCATAIRES	Nombre de M ²
ANGERS	CAMPUS ACADEMY	1180
	BUSINESS France	11
	MCTE ANGERS	278
	MISSION LOCALE ANGEVINE	769
	RECTORAT	1070
	VITRINES D'ANGERS	73
CHOLET	CHAMBRE DES METIERS	151
	CPME 49	12
	ESSCA	890
	GEIQ PRO	12
	IFTO	348
	IRSS	654
	MCTE CHOLET	115
	NOVA CHILD	191
	REACTIVE 49	12
	UIMM	424
TOTAL M²		6190

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB DE LOCATAIRES	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
C10	16	707	273	434
Rappel Rectificatif 2021	15	693	286	407



Angers



Cholet



Saumur



Mission D

La CCI partage avec les collectivités, les branches et syndicats professionnels et les autres chambres consulaires, une même finalité de développement économique et territorial. Dans une logique d'efficacité et la volonté de co-construire des offres de produits innovants, ayant une réelle valeur ajoutée pour les entreprises et le territoire, la CCI développe des partenariats durables avec l'ensemble de ces acteurs.

La CCI est au service des commerçants, industriels et prestataires de services pour les représenter et défendre leurs intérêts généraux, vis à vis des pouvoirs publics au niveau local, régional ou national.

La CCI désigne ses représentants dans de nombreuses instances ; elle est aussi obligatoirement consultée pour avis dans un certain nombre de cas ; elle a la possibilité de s'autosaisir et d'exprimer ses vues.

Les programmes associés

D01- Mission consultative territoriale

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectif 2021	Exécuté 2021	Rectif 2021	Exécuté 2021
1%	1%	100%	100%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Fonctionnement :

PROGRAMMES	NB D' ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
D01	2	0,4		29	-29
Rappel Rectificatif 2021	2	0,5		34	-34

Représentation des entreprises auprès des pouvoirs publics

D01 – Mission consultative territoriale

DESCRIPTIF

La CCI partage avec les collectivités, les branches et syndicats professionnels et les autres chambres consulaires, une même finalité de développement économique et territorial. Dans une logique d'efficacité et la volonté de co-construire des offres de produits innovants, ayant une réelle valeur ajoutée pour les entreprises et le territoire, la CCI développe des partenariats durables avec l'ensemble de ces acteurs.

La CCI est au service des commerçants, industriels et prestataires de services pour les représenter et défendre leurs intérêts généraux, vis à vis des pouvoirs publics au niveau local, régional ou national.

La CCI désigne ses représentants dans de nombreuses instances ; elle est aussi obligatoirement consultée, pour avis, dans un certain nombre de cas ; elle a la possibilité de s'autosaisir et d'exprimer ses vues.

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2021

La mission de la CCI en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire permet d'influencer les conditions d'implantation et d'exercice des activités économiques à tous les échelons de la planification.

% Besoin TFC		% Taux de dépendance	
Rectif 2021	Exécuté 2021	Rectif 2021	Exécuté 2021
1%	1%	100%	100%

% Besoin TFC = part de la TFC affectée au programme
% Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Cette mission de représentation s'analyse concrètement en une mission de lobbying, sur le foncier pour influencer les décisions des collectivités. La CCI est le seul établissement public représentant les entreprises qui siège dans les instances en charge d'élaborer les documents d'urbanisme. Un triple intérêt à s'y impliquer :

- Défendre la place du développement économique dans les projets de territoire
- Faire valoir l'intérêt des ressortissants individuellement ou par groupement
- Bénéficier d'une clé d'entrée dans les collectivités pour mieux faire connaître l'offre de la CCI

SUIVI SCOT et PLU

La CCI assure le suivi des Schémas de Cohérence Territoriaux. Elle assure la mission de Personne Publique Associée par des apports techniques et politiques auprès des Collectivités en charge et en responsabilité de ces schémas. Ceux-ci sont élaborés après consultation et concertation des conseils territoriaux de la CCI, des différentes commissions et instances qui sont réunies autour de ces projets.

Comme pour les SCOT, la CCI, participe à l'élaboration de ces documents d'urbanisme. Elle sollicite les entreprises concernées par les modifications des PLU ainsi que les instances de concertation comme les conseils territoriaux.



En 2021, poursuite des actions suivantes initiée par la nouvelle mandature :

- **Structurer et vulgariser des « éléments de langages »** sur les documents d'urbanisme propres à la CCI et en inter-consulaires en renforçant le travail déjà réalisé et en élaborant des principes communs avec les 2 autres chambres économiques en s'accordant sur des points de vigilance.
- **Faire connaître la mission « urbanisme » de la CCI en impliquant les élus** : formation/information des élus et des membres des conseils territoriaux.
- **Réaliser de la veille et intervenir en amont** des projets des collectivités. Produire régulièrement des notes de positionnement sur des sujets d'actualité ou stratégiques.

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
D01	SUVI PLU	Pascal RANCHOUX
	SUVI SCOT	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D' ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
D01	2	0,4		29	-29
Rappel Rectificatif 2021	2	0,5		34	-34

FONCTIONS SUPPORTS ET INSTITUTIONNELLES

Animateur du programme : Cyrille LAHEURTE

Mission E

Cette mission a pour objectif d'aboutir à une organisation optimale qui permet de mener à bien l'ensemble des missions et programmes d'actions. Cette mission comprend les moyens et supports nécessaires à l'exercice de l'ensemble des missions opérationnelles, non rattachables directement à une mission.

La « régionalisation » n'est pas naturellement synonyme de concentration au niveau de la CCIR des activités, des outils et des équipes, mais une vision plus fine du « fait régional » est possible en Pays-de-la-Loire.

Dans le cadre de la rédaction des **SROM** (Schémas Régionaux d'Organisation des Missions), cinq modalités de gestion opérationnelle ont été identifiées, et pourront être promues et déployées sur le territoire.

- **Autonomie (A)** : Le maintien au niveau local de la gestion de l'activité ou du service
- **Coopération (C)** : Sans déplacement des équipes, l'organisation sur un temps donné d'un travail collectif avec une finalité définie, mobilisant des collaborateurs issus de plusieurs CCI, experts d'un sujet (en mode projet ou en communauté organisée autour de centres d'intérêt partagés)
- **Harmonisation (H)** : Définition d'un cadre commun, d'une doctrine, de règles, de pratiques, de principes d'actions, de processus, de règles de gestion
- **Mutualisation (M)** : La mise en commun de ressources, d'outils, de personnes, d'expertises en un ou plusieurs sites du territoire pour réaliser des opérations au bénéfice d'un ensemble plus large (logique de CSP ou de groupement de moyens)
- **Intégration (I)** : La centralisation selon deux options : au niveau CCIR vs. Une délégation de gestion (soit supra-régionale, soit infra-régionale, vers une CCIT, soit à un tiers opérateur, soit nationale)

Le périmètre du SROM retient **cinq fonctions de soutien aux métiers** : Services financiers et comptables – Ressources humaines – Systèmes d'information – Juridique et vie institutionnelle, marchés publics et achats – Communication / marketing

Les missions ressources humaines et systèmes d'information sont centralisées au niveau de la CCIR (I), pour les autres missions on se situe entre la coopération (C), l'harmonisation (H) et la mutualisation (M).

Cette politique qui n'induit pas forcément des économies immédiates, doit néanmoins permettre une optimisation de ces coûts et générer des gains annuels.

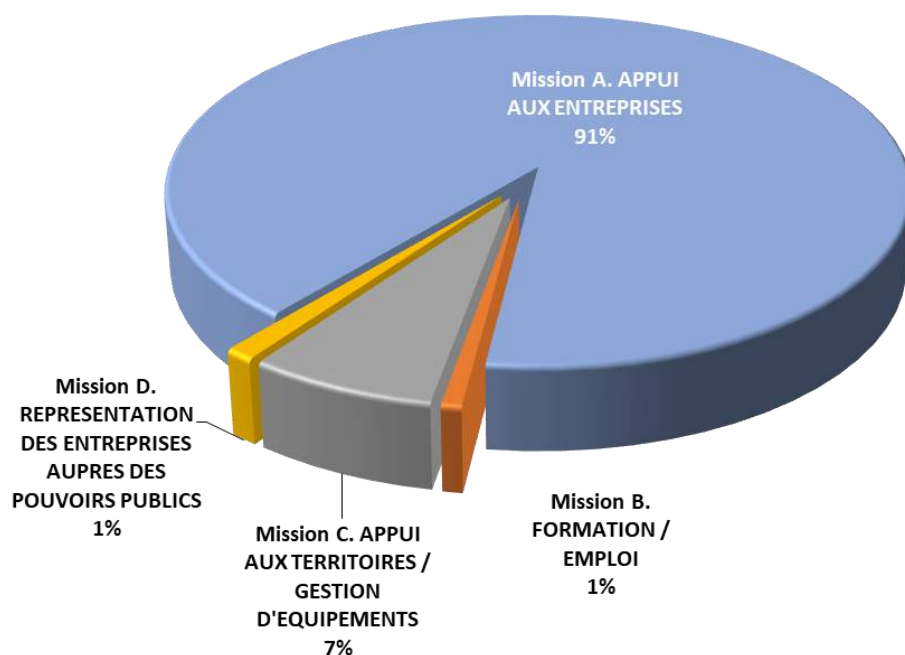


BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
E01 VIE INSTITUTIONNELLE	0,3		277	-277
E02 PILOTAGE GENERAL	3,8	70	519	-448
E04 COMMUNICATION	5,5		346	-346
E05 FINANCE GESTION	8,2	12	583	-572
E06 ACHATS MARCHES PUBLICS	1,2		93	-93
E07 RESSOURCES HUMAINES	3,0		200	-200
E08 JURIDIQUE			4	-4
E09 SYST D'INFORMATION		4	161	-156
E10 GESTION IMMOBILIERE	0,5	19	435	-416
E11 MOYENS GENERAUX	7,3	2	454	-452
Sous-total Mission E	29,9	107	3 071	-2 965
Rappel Rectificatif 2021	31,0	87	3 326	-3 239

Allocation des ressources fiscales en fonction des missions

Répartition des ressources par mission



Répartition de la TFC 2021

PROGRAMMES		TFC AFFECTEE en k€	taux Besoin en TFC *	taux dépendance **
A01	Formalités / CFE	108	3%	18%
A02	Création transmission reprise	626	19%	69%
A03	Développement international	91	3%	69%
A04	Innovation, numérique	573	17%	72%
A05	Développement durable / environnement	300	9%	43%
A06	Développement des réseaux et filières pour les entreprises	434	13%	74%
A07	Développement commercial, financement	260	8%	79%
A08	Information économique	645	19%	78%
B01	Apprentissage		0%	0%
B02	Formation initiale hors apprentissage		0%	0%
B03	Formation continue		0%	0%
B05	Découverte - Orientation professionnelle	26	1%	83%
C01	Développement et aménagement du territoire	239	7%	70%
D01	Mission consultative territoriale	38	1%	100%
EZ	Opérations exceptionnelles			
Besoin en TFC		3 339		
TFC perçue		3 024		
Variation du FR		-315		

(*) Taux Besoin en TFC = part de TFC nécessaire au programme

(**) % Taux de dépendance = part de TFC nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Evolution de la TFC AFFECTEE en K€

PROGRAMME / LIBELLE	EXECUTE 2020	RECTIF 2021	EXECUTE 2021	% E21 / R21	% E21 / E20
A01-Formalités / CFE	137	72	108	↑ +50%	↓ -22%
A02-Création transmission reprise	410	476	626	↑ +31%	↑ +53%
A03-Développement international	33	63	91	↑ +45%	↑ +177%
A04-Innovation, numérique	542	571	573	↑ +0%	↑ +6%
A05-Développement durable / environnement	211	338	300	↓ -11%	↑ +42%
A06-Développement des réseaux et filières pour les entreprises	362	428	434	↑ +1%	↑ +20%
A07-Développement commercial, financement	323	182	260	↑ +43%	↓ -20%
A08-Information économique	530	613	645	↑ +5%	↑ +22%
B01-Apprentissage				--	--
B02-Formation initiale hors apprentissage				--	--
B05-Découverte - Orientation professionnelle	39	25	26	↑ +3%	↓ -34%
C01-Développement et aménagement du territoire	203	206	239	↑ +16%	↑ +18%
D01-Mission consultative territoriale	37	41	38	↓ -9%	↑ +3%
EZ - Opérations exceptionnelles				--	--
TOTAL	2 828	3 016	3 339	↑ +11%	↑ +18%

*Nous remercions les élus, les collaborateurs, les clients et tous les partenaires
qui contribuent à l'action quotidienne de la Chambre de commerce et
d'industrie de Maine et Loire dans l'intérêt de ses entreprises ressortissantes
et du territoire.*

Merci à tous de votre engagement et de votre confiance.





Direction Administrative et Financière

8 boulevard du Roi René
CS 60626
49006 ANGERS Cedex 01

Tél : 02.41.20.49 00
Fax : 02 41 20 54 14
info@maineetloire.cci.fr